

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS PARIS II

DIPLOME D'UNIVERSITE  
« ANALYSE DES MENACES CRIMINELLES CONTEMPORAINES »

DECEMBRE 2002

**L'ISLAMISME DES BANLIEUES :**  
**ENTRE PREDICATION ET TRAFICS**

**Aymeric Philipon**

## **Remerciements**

J'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel de la Fondation pour la Recherche Stratégique ainsi qu'à l'encadrement du DU « Analyse des menaces criminelles contemporaines », spécialement Messieurs François Haut et Xavier Rauffer, sans qui ce travail n'aurait pas été possible.

Egalement une pensée toute particulière pour Monsieur Jean-Luc Marret qui a accepté de m'appuyer et me guider patiemment dans cette démarche.

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : ISLAMISME ET BANLIEUES, LES PRECEDENTS</b> .....	<b>7</b>
§1 L’AFFAIRE DE MARRAKECH .....	7
§2 L’AFFAIRE KELKAL .....	10
§3 L’AFFAIRE CHALABI .....	15
<b>CHAPITRE 2 : L’ISLAMISME EN BANLIEUE OU LE DANGER DU RADICALISME DANS UN CONTEXTE DE RECHERCHE IDENTITAIRE</b> .....	<b>18</b>
§1 LES COURANTS .....	18
§2 LES VECTEURS .....	23
§3 LE CADRE D’ECOUTE .....	35
<b>CHAPITRE 3 : DES PASSAGES A L’ACTE POSSIBLES</b> .....	<b>38</b>
§1 UN IMPERATIF : LE FINANCEMENT DE LA « CAUSE » .....	38
§2 LES ACTIVITES OPERATIONNELLES .....	45
§3 LA FRANCE EN TANT QUE CIBLE ? LE CAS DU « TAKFIR » .....	48
<b>CONCLUSION : UN PHENOMENE TOUT EN NUANCES</b> .....	<b>53</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>56</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>58</b>
<b>ELEMENTS BIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>59</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>61</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>63</b>

## INTRODUCTION

Depuis le début des années 1960, la France a été durement frappée par des actions terroristes toutes plus meurtrières les unes que les autres. Ces actes avaient des origines très diverses : décolonisation (OAS, FLN), extrême-gauche activiste (Action Directe), problème corse, question de la Nouvelle Calédonie mais également terrorisme palestinien laïc ou encore les actions relatives à la situation arménienne. En bref, la France a connu *le* terrorisme à travers *les* terrorismes les plus divers.

Cependant, depuis le milieu des années 1990, une tendance lourde se dessine : le danger le plus actuel prend la forme du terrorisme islamiste et plus particulièrement le terrorisme des courants extrémistes d'origine sunnite. Le détournement de l'Airbus de la compagnie Air-France, à Alger, le 24 décembre 1994 marque un tournant. Ceci est confirmé par la campagne d'attentats de l'été 1995. Ces actions entreprises par le Groupe Islamique Armé (GIA) algérien, même si elles s'inscrivent dans le cadre d'une relation historique particulière entre les deux pays, reflètent une réalité : la France est une des principales cibles pour mener le « Jihad », entendu comme guerre sainte menée contre les Etats et les populations impies.

Tout cela prendra une dimension nouvelle après les attentats perpétrés à New York et Washington le 11 septembre 2001<sup>1</sup>.

Toutefois, pour comprendre ces phénomènes, il est nécessaire d'étudier l'environnement qui rend possible ou même favorise de telles actions. L'exemple des attentats de 1995 est là pour nous le rappeler : la plupart des exécutants étaient de jeunes français fraîchement convertis et totalement « hypnotisés » par des messages radicaux.

Se pose alors une question préliminaire mais fondamentale à savoir la terminologie à employer au cours de cette étude. Pour ce faire, nous utiliserons, en partie, les définitions issues du Petit Robert.

---

<sup>1</sup> Mardi 11 septembre 2001, 8h45 (heure locale, c'est à dire heure de Paris moins six heures) : le vol 11 d'America Airlines percute la tour nord du World Trade Center sur l'île de Manhattan, en plein centre de New-York. 9h03 : le vol 175 de United Airlines s'écrase contre la tour sud du World Trade Center. 9h43 : le vol 77 de United Airlines s'écrase sur le Pentagone à Washington. 10h05 : la tour sud du World Trade Center s'effondre. 10h10 : le vol 93 de United Airlines s'écrase à 130 km de Pittsburgh (Pennsylvanie). 10h28 : la tour nord du World Trade Center s'effondre. 15h35 : « le groupe d'Oussama Ben Laden est soupçonné d'être impliqué dans ces attentats », déclare un responsable américain sous couvert de l'anonymat.

L'*islam* est la religion prêchée par Mahomet et fondée sur le Coran. Elle repose sur cinq piliers : la profession de foi (*chahâda*), les cinq prières quotidiennes (*salat*), le jeûne (*saum*), l'aumône légale (*zakat*) et le pèlerinage à La Mecque (*hajj*).

L'*islamisme* s'entend d'un mouvement religieux et politique. Ce concept désigne donc l'utilisation politique de l'islam.

Le *fondamentalisme* n'inclut pas cette dimension politique. Il s'agit d'un retour aux textes fondateurs de l'islam. Le fondamentalisme peut basculer dans l'islamisme quand il est utilisé comme idéologie afin d'imposer à une société et à un Etat le modèle rigoureux de l'islam originel.

On emploiera également l'expression *islamisme radical*, expression consacrée par l'islamologue Bruno Etienne<sup>2</sup>, désignant un islamisme usant de moyens énergiques et efficaces pour arriver à ses fins. Toutefois, nous ne l'utiliserons ici que dans le cadre des messages propagés et des idées véhiculées.

Le passage à l'action criminelle sera quant à lui désigné par le terme d'*activisme*.

Au cours de cette étude, nous allons tenter de cerner la place qu'occupe l'islamisme radical et l'activisme islamiste en France.

On se concentrera sur les zones en proie à des difficultés socio-économiques que sont les « banlieues » mais également les prisons ou même les hôpitaux.

L'objectif sera de mettre en avant et d'explicitier les processus de propagation et l'impact des messages islamistes radicaux ainsi que les déviations criminelles pouvant en résulter. Ceci nous permettra de réfléchir sur un phénomène mêlant idéologie religieuse extrémiste et criminalité de droit commun.

Bien entendu, il faudra toujours garder à l'esprit la relative « faiblesse » des moyens à notre disposition dans le cadre de cette démarche. Ceci nous obligera à ne jamais aller trop loin dans le processus de théorisation des phénomènes observés. Cette limite fondamentale est à souligner et à retenir.

La méthode employée reposera sur l'exploitation de trois types de sources :

- Sources ouvertes : livres, journaux, entretiens.
- Sources Personnelles de l'Auteur (désignées par la suite par le sigle « SPA »).

---

<sup>2</sup> « L'islamisme radical », Bruno Etienne, Hachette, 1987.

- Enquête de terrain : celle-ci aura duré 6 mois. Cette démarche d'intégration au sein des fidèles nous aura permis de visiter différents lieux et de fréquenter divers individus.

Cette étude se décomposera en trois parties distinctes. Tout d'abord, un rappel des précédents historiques (affaire Chalabi, affaire de Marrakech et affaire Kelkal) (chapitre 1). Ensuite, nous exposerons le danger des messages radicaux dans un contexte « d'ultra-réceptivité » (chapitre 2). Enfin, nous tenterons de mettre en exergue les passages à l'acte potentiels (chapitre 3).

**Remarque importante** : l'orthographe des mots et des noms d'origine arabe est phonétique, donc parfois incertaine.

## **CHAPITRE 1 : ISLAMISME ET BANLIEUES, LES PRECEDENTS**

Nous étudierons ici trois affaires célèbres qui, chacune à leur manière, apportent des éléments utiles à la compréhension de la situation actuelle : l'affaire de Marrakech (§1), le réseau Bensaïd/Kelkal (§2) et l'affaire Chalabi (§3).

### **§1 L'affaire de Marrakech**

#### 1) Les faits

L'affaire connue dans la presse sous le nom du « réseau de Marrakech » est en fait une opération d'envergure ayant pour but de déstabiliser l'Etat marocain en important le jihad sur son territoire.

Le 24 août 1994, l'hôtel Asni de Marrakech est la cible d'une attaque d'un commando composé de trois hommes cagoulés. Armés d'un pistolet-mitrailleur, d'un fusil d'assaut et d'un fusil à pompe, ils tuent deux touristes espagnols et volent le contenu de la caisse (environ 10 000 dirhams soit 990 euros).

Composition du « groupe Marrakech » :

- Stéphane « Saïd » Aït-Idir, originaire de La Courneuve
- Redouane Hammadi, originaire de La Courneuve
- Tarek Felah, habitant d'Orléans

Le 25 août 1994, un autre commando de trois individus a pour mission d'attaquer la grande synagogue de Casablanca. Finalement, un seul d'entre eux vide le chargeur de son pistolet-mitrailleur sur le mur d'enceinte d'un cimetière juif.

Composition du « groupe Casablanca » :

- Hamel Marzoug, le tireur, algérien, habitant de La Courneuve

- Mohamed Azil, marocain
- Abderrazak Mountassir, marocain

Le 26 août 1994, à Fès, trois hommes prennent en otage un chauffeur de taxi. L'objectif initial était d'assassiner un agent de police. Ils échouent.

Composition du « groupe Fès » :

- Kamel Benachka, français, ancien parachutiste
- Abdeslam Garoise, marocain
- Abderrahmane Boujedli, marocain

Le même jour, un attentat devait viser le « Talamat », le club Aquarius de Tanger. Le groupe devait aller sur la plage et viser les baigneurs. L'opération échoue du fait du dispositif policier mis en place en réponse aux événements des jours précédents.

Composition du « groupe Tanger » :

- Farid Zarouali, marocain, habitant à Orléans
- El Mustapha Ben Haddou, marocain
- Abdelaziz Ghouzlane, marocain

Si l'opération se voulait ambitieuse, la mise en œuvre s'est révélée très aléatoire. Quoiqu'il en soit, sur les sept accusés déférés devant la justice marocaine, trois sont condamnés à mort (Aït-Idir, Hammadi et Marzoug) et trois, condamnés à la prison à perpétuité.

Quels enseignements peut-on tirer de cette affaire ?

## 2) Analyse

Le premier enseignement réside dans l'origine géographique des activistes. Marocains, algériens ou français, ils résident tous en France. En fait, ils viennent de La Courneuve, d'Orléans ou d'Avignon. Ce cas démontre d'une façon flagrante que nos banlieues peuvent « fournir » des individus prêts à passer à l'action terroriste. On sort du domaine des idées et des discours enflammés contre les gouvernements impies pour entrer dans celui du terrorisme.

Le second élément à mettre en avant relève des parcours individuels. A ce titre, les cas de Stéphane « Saïd » Aït-Idir et Redouane Hammadi sont très révélateurs. Après une scolarité



laborieuse, Aït-Idir est apprenti plombier, plongeur puis éboueur. Hammadi est quant à lui vendeur sur les marchés avant d'obtenir un contrat emploi-solidarité à EDF. Nous retrouvons donc des individus en relative difficulté.

Au-delà de ces profils sociaux homogènes, il faut insister sur le « poids » du guide. En effet, deux personnages sont au centre de cette affaire : Abdellilah Ziad alias Rachid et Mohamed Zineddine alias Saïd. Tous deux marocains, ce sont d'anciens militants du Mouvement de la Jeunesse Islamique Marocaine (MJIM). Ils deviennent les guides spirituels puis politiques et enfin militaires des individus qui formeront les quatre commandos. La recherche de repères et le besoin d'une autorité peuvent expliquer l'importance que ces deux hommes prendront auprès de ces jeunes.

Le rôle de certaines associations est aussi intéressant. Tout d'abord, « Dialogue Cité 4000 », association offrant soutien scolaire et apprentissage de l'arabe. Fichée par les Renseignements Généraux (RG), elle prend en charge Aït-Idir. Elle fournit le cadre d'une réislamisation radicale de certains jeunes du quartier. De même, « AVS » (« A Votre Service »), dont est membre Hammadi, sert de base d'accueil des responsables du MJIM (dont se réclament Ziad et Zineddine).

Cette affaire nous permet également de percevoir la nature des liens unissant les membres de ces réseaux. Nous sommes face à des liens de nature individuelle. Tout se fait par connaissance. Des jeunes amis d'enfance rencontrent une personnalité forte qui leur présente d'autres personnes, etc. Par exemple, Aït-Idir et Hammadi rencontrent Abdellilah Ziad qui, étant le gendre de Mohammedi Chellah, l'imam de la mosquée du quartier de la Croix-des-Oiseaux à Avignon, va créer une « structure » mixte La Courneuve/Avignon. Ces réseaux de connaissances fondés sur la confiance permettent donc la mise en place de connexions inattendues. Comme nous le verrons plus tard, cette pratique reste actuelle.

Enfin, et malgré le fiasco opérationnel de l'opération, il ne faut pas négliger la préparation suivie par les membres des commandos. On peut distinguer deux types de préparation. D'une part, les stages militaires à l'étranger (Pakistan et Afghanistan). Le responsable, Abdelkrim Afkir alias Nasser, habitant la Goutte-d'Or dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, sélectionne les stagiaires. C'est lui qui achète les billets d'avion (dans une agence du boulevard de Belleville) et qui les accueille sur place. Selon le niveau du stagiaire, les enseignements évoluent (de l'AK47 au lance-roquettes en passant par le maniement d'explosifs). Ainsi, Farid

Zarouali (« groupe Tanger ») est renvoyé en France à la fin de son premier stage, son niveau étant jugé insuffisant. A l'inverse, Hamel Marzoug (« groupe Casablanca ») a accès à des camps d'un niveau supérieur où il apprend le maniement d'armes lourdes.

D'autre part, la préparation en France : celle-ci se fait en deux temps. Il y a d'abord l'apprentissage militaire. Comme en Afghanistan, des stages sont organisés afin d'apprendre le maniement des armes. Cela se déroule dans des campagnes relativement désertes (Drôme, Ardèche, Vaucluse). Ainsi, les groupes issus de La Courneuve et d'Orléans s'entraînent à Bédoin, un village du mont Ventoux. Ces stages en France, sont dirigés par les recruteurs que sont Abdellilah Ziad et Mohamed Zineddine. Ils se limitent à un entraînement physique (jogging, arts martiaux) et à quelques exercices de tir (pistolets à plomb et, plus rarement, pistolet-mitrailleur avec silencieux).

Il y a ensuite les « mises à l'épreuve ». Celles-ci prennent la forme de hold-up divers (un pompiste à Aubervilliers, un bureau de changes à la tour Eiffel, une poissonnerie à Barbès). Le gros du butin, plus de 150 000 euros, va à Abdellilah Ziad et aux besoins de la cause. L'autre partie revient aux braqueurs (à noter que la proportion versée au Jihad ne semble pas relever du concept de butin, sourate 8 du Coran). Des actions similaires sont également menées en territoire marocain (attaque contre un MacDonald de Casablanca menée par Hammadi et Marzoug).

Cette affaire est donc remarquable dans la mesure où l'on voit l'apparition de méthodes de recrutement et d'endoctrinement dans les banlieues qui vont permettre le passage à l'acte terroriste. En l'espèce, l'acte se produira à l'extérieur du territoire national mais une action contre la France est dès lors envisageable. L'« affaire Kelkal » ne sera finalement qu'une confirmation du phénomène.

## **§2 L'affaire Kelkal**

### 1) Chronologie

Pendant quatre mois, entre juillet et octobre 1995, la France connaît une vague d'attentats qui fait une dizaine de morts et plus de 150 blessés.

- **11 juillet 1995** : assassinat du cheikh Abdelbaki Sahraoui, cofondateur du Front Islamique du Salut algérien (FIS) et imam de la mosquée de la rue Myrha (Paris, 18<sup>ème</sup>). Il est tué dans la salle de prière ainsi qu'un fidèle qui tente de s'imposer.
- **25 juillet 1995** : attentat dans une rame du RER B, à la station St Michel, à l'aide d'un engin explosif constitué d'une bouteille de gaz de 3 kg, remplie de chlorate de sodium, de poudre noire, de soufre et de mitraille sous forme d'écrous, provoquant la mort de 8 personnes et en blessant 84 autres.
- **17 août 1995** : une bonbonne de gaz placée dans une poubelle avenue de Friedland (Paris, 8<sup>ème</sup>) explose en blessant 17 personnes.
- **26 août 1995** : un engin de plus grande puissance contenu dans une bouteille de gaz de 13 kg mais de composition identiques aux précédents, dont la mise à feu devait se faire par retrait d'une cale en bois accrochée à un fil de pêche tendu sur la voie ferrée que le train devait tirer par son passage, ne fonctionne pas et est découvert intact sur la voie du TGV assurant la liaison Lyon-Paris, à hauteur de Cailloux sur Fontaine (Rhône).
- **3 septembre 1995** : à 11 h 15, sur le marché « Bastille » du boulevard Richard Lenoir (Paris, 11<sup>ème</sup>), un autocuiseur contenant une composition pyrotechnique (charge explosive de 6 à 8 kg) fait long feu, mais blesse par brûlures 4 personnes (dont une grièvement).
- **4 septembre 1995** : à 11 h 55, une autre bouteille de gaz d'une contenance de 13 kg, remplie du même explosif (charge explosive d'environ 25 kg) mais dont le système de mise à feu avec retard est défectueux, est découverte avant l'explosion dans des toilettes publiques, place Charles Vallin (Paris, 15<sup>ème</sup>).
- **7 septembre 1995** : à 16 h 50, une voiture volée, piégée par un engin explosif composé de chlorate de sodium, de poudre noire et de soufre (charge explosive de 25 kg) dans une bouteille de gaz de 13 kg, programmé pour fonctionner à l'heure de

sortie de l'école, explose quelques minutes avant celle-ci, à proximité d'une école confessionnelle juive à Villeurbanne (Rhône) blessant 14 personnes.

- **6 octobre 1995** : le jour de l'enterrement de Khaled Kelkal, un nouvel attentat est commis avenue d'Italie (Paris, 13<sup>ème</sup>), à la station Maison-Blanche. L'explosion de la bouteille de gaz placée dans une poubelle fait 13 blessés.
- **17 octobre 1995** : une bouteille de gaz de 3 kg explose sur la ligne C du RER entre les stations Musée d'Orsay et St Michel faisant 29 blessés.

Deux autres événements sont à signaler :

- **15 juillet 1995** : vers 21 h 25, les occupants d'une Seat Ibiza grise ouvrent le feu sur les forces de l'ordre au cours d'un contrôle routier près de Bron (Rhône). Une course poursuite a lieu, plusieurs policiers sont blessés.
- **19 août 1995** : lettre de Djamel Zitouni adressée à Jacques Chirac, président de la République française, l'invitant « *à se convertir à l'Islam pour être sauvé* ».

## 2) Les acteurs

Ces actions sont menées par trois cellules d'exécutants<sup>3</sup> :

- « Equipe action n°1 » située à Vaulx-en-Velin : Khaled Kelkal, Karim Koussa, Nasserline Slimani, Abdelkader Maameri, Abdelkader Bouhadjar.
- « Equipe action n°2 relais » située à Lille : Mohamed Drici, Ali Ben Fattoum, Neji Nasri, Smaïn Aït Ali Belkacem.
- « Equipe logistique et soutien » basée à Chasse-sur-Rhône : David Vallat, Joseph Raime, Zeber Saïbi, Bilel Belaferir, Azzedine Merabti.

---

<sup>3</sup> « Techniques du terrorisme », Jean-Luc Marret, PUF, 2000, p.60.

Deux individus coordonnent ces attentats :

- Ali Touchent alias Tarek : algérien, vraisemblablement correspondant du GIA en Europe, il est installé à Bruxelles. Selon les services algériens, il aurait été tué le 23 mai 1997 à Alger.
- Boualem Bensaid : algérien né le 11 novembre 2001 à Bouzareah (Algérie). Il est l'envoyé spécial de Zitouni, chargé de faire la liaison entre la France et Londres. Il s'infiltré en France par un trajet indirect via la Turquie et les Pays-Bas.

Le financier Rachid Ramda, algérien, opère à partir de Londres.

Enfin, certains individus jouent un rôle annexe en apportant des aides ponctuelles plus ou moins déterminées : Mustapha Boutarfa (location d'un appartement utilisé par les membres du réseau), Abdelkader Bouhadjar (assiste Kelkal dans sa fuite en lui fournissant un téléphone portable), Salim Agoume (aurait fourni 1 kg de poudre noire).

### 3) Les enseignements

Tout d'abord, comme dans le cadre de l'« affaire de Marrakech », nous sommes face à ce que Jean-Luc Marret appelle un « terrorisme par le bas »<sup>4</sup>, c'est à dire issu des quartiers en difficulté. Le cas de Khaled Kelkal est éclairant : une scolarité laborieuse mais relativement satisfaisante puisqu'il va jusqu'en 1<sup>ère</sup> F section chimie. Toutefois, il ne parvient pas à trouver un emploi en liaison avec sa formation. Son passage en prison est aussi le passage à l'Islam le plus dur. Ainsi, Khaled Kelkal bascule dans l'activisme. Ceci confirme le fait que les banlieues françaises puissent servir de réservoir de main d'œuvre pour des groupes extrémistes.

Cet épisode met aussi en avant un phénomène qu'il ne faut pas sous-estimer : le rôle des convertis. Le groupe de soutien logistique basé à Chasse-sur-Rhône (Isère) est dirigé par deux convertis de nationalité française, Joseph Raime et David Vallat. Or, le converti est souvent « sur-motivé ». L'étude de terrain effectuée n'a fait que confirmer cette tendance. L'idée est

---

<sup>4</sup> « Techniques du terrorisme », Jean-Luc Marret, PUF, 2000, p.54.

simple : le converti a plus de chemin à faire que le musulman « de naissance », il doit donc faire plus d'efforts. Un converti qui passe au niveau de l'activisme est donc souvent très motivé et très actif. Il se sent en perpétuelle « mise à l'épreuve » aux yeux des autres.

Il faut également retenir la dimension internationale du réseau. Les décisions stratégiques émanent vraisemblablement d'Algérie, les financements viennent de Londres et les responsables de la coordination ont pour point de chute Bruxelles. Ainsi, à la façon de la résistance française durant la seconde guerre mondiale, les groupes ont leurs dirigeants et leur financier à l'étranger. Cette dimension multinationale des réseaux terroristes ne cessera de se développer.

Ce réseau a également une forte dimension régionale au niveau du fonctionnement interne. Ainsi, Kelkal vient de Mostaganem. D'autres personnes arrêtées sont également de Mostaganem et ont apparemment fonctionné avec lui. En fait, il y a une alliance entre des individus originaires de Mostaganem et des kabyles issus de deux quartiers d'Alger, Belcourt et Bouzareah (cf. Boualem Bensaïd). Aujourd'hui, cette dimension régionale perdure mais s'ajoute dorénavant une dimension « quartier » pour les plus jeunes. Ceci rend la pénétration des réseaux très difficile.

La fin de Khaled Kelkal est également intéressante. Il « prend le maquis » en véritable moudjahidine (treillis, carte, boussole). Ceci montre d'une part la motivation et la détermination de l'individu et d'autre part l'importance de l'apprentissage militaire fourni aux activistes. Kelkal, au moment de sa fuite, agit en fonction de réflexes et non de la raison.

La mort du jeune homme aura également une grande importance pour la suite. « Venger la mort de Kelkal » fait ainsi partie des mythes circulant dans les milieux activistes encore aujourd'hui, en 2002 (voir les déclarations de Nacer Eddine Mettai dans le cadre de l'affaire Mamache<sup>5</sup>). On peut dire que Khaled Kelkal a acquis une dimension symbolique forte dans les milieux activistes français et même au-delà.

Enfin, comme l'« affaire de Marrakech », les attentats de 1995 mettent en avant les limites opérationnelles de ce type de groupes. Les jeunes « paumés » de banlieues, les petits délinquants n'ont pas forcément les savoir-faire nécessaires à de telles opérations. Par contre, ils peuvent se révéler très utiles dans le cadre de réseaux de soutien et de réseaux logistiques

---

<sup>5</sup> Sources Personnelles de l'Auteur (SPA).

où les connexions avec les milieux de droit commun s'avèrent souvent nécessaires (fourniture de faux papiers, d'armes, financement, etc.).

Cette alliance du Jihad et du caïdat est bien illustrée par l'« affaire Chalabi ».

### **§3 L'affaire Chalabi**

#### 1) Profil et « business » de Mohammed Chalabi

Mohammed Chalabi est l'aîné de quatre frères. Ses activités criminelles commencent au début des années 70, au sein du « gang de la banlieue sud ». Il tombe pour la première fois en 1975, à l'âge de 20 ans. 7 ans plus tard, il retourne en prison pour trafic de drogue.

Ses frères suivront le même chemin (viols, viols aggravés, vols avec violence).

En prison, Mohammed Chalabi découvre le « véritable » Islam, vraisemblablement au contact de visiteurs (membres du Tabligh ?, mouvement que nous verrons dans la suite de cette étude). Dès lors, il bascule dans l'activisme. A sa sortie, il retourne à Léveillé, un quartier d'Alger, pendant deux ans.

A son retour, Chalabi semble « se ranger ». Il achète deux cafés à Rungis et une petite usine d'emballage et de levage à Villeneuve-le-Roi.

En fait, les trafics continuent en parallèle : héroïne, armes et faux papiers. Cependant, ce « business » sert désormais « la cause ».

#### 2) Le prosélytisme de Chalabi

Celui-ci se fait à travers deux processus : la prise de contrôle du lieu de prière et la formation de la jeunesse.

Chalabi prend ainsi le contrôle de la mosquée de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Peu à peu, il prend la place de l'imam. Il prononce lui-même des prêches enflammés contre le pouvoir algérien. Il appelle à la résistance en France. La menace sert à écarter les fidèles récalcitrants.

Il crée également à Orly (Val-de-Marne), son lieu de résidence, l'Association Educative des Musulmans de France (AEMF). Les activités sont multiples : cours de religion, activités sportives, etc. L'objectif est en fait la fidélisation des jeunes. Pour ce faire, Chalabi se montre très généreux (argent donné aux parents nécessiteux, vélos offerts aux enfants...). Est également mis en place une stratégie d'isolement des enfants. Ainsi, une camionnette vient chercher à domicile les élèves pour les emmener au local de l'AEMF. Finalement, ces jeunes constituent peu à peu un groupe à la limite du sectaire, abreuvé de messages politico-religieux radicaux.

### 3) Le soutien au GIA

Mohammed Chalabi se lance dans un véritable soutien aux maquis algériens. Il utilise l'AEMF comme couverture (avec notamment des essais d'explosifs pendant les promenades éducatives en forêt).

Ce que la presse a appelé le « réseau Chalabi » se composait en fait de trois branches, dont une animée par Mohammed Chalabi.

- **Branche Chalabi à Orly** (Val-de-Marne) : Mohammed Chalabi finance le jihad grâce au reversement d'une partie des bénéfices issus du trafic de stupéfiants et des machines à sous de ses cafés. Il apporte aussi un soutien sous forme d'armes. On retrouve ainsi deux arsenaux à Orly, au siège de l'AEMF et à Choisy-le-Roi, dans un box de l'AEMF (fusils d'assaut, pistolets automatiques, revolvers, arbalètes...).
- **Branche Mourad Adou Acine à Paris** (63 rue Bichat, 10<sup>ème</sup>) : cette branche sert à la fabrication de faux papiers algériens ou français (Mourad Adou Acine avait le matériel nécessaire et il avait suivi deux stages d'imprimeur) ainsi qu'à l'accueil de maquisards algériens.
- **Branche Villeneuve-Saint-Georges** (Val-de-Marne) : un pavillon sert de cache d'armes (explosifs, AK47...).

Finalement, le 8 novembre 1994, 77 islamistes sont arrêtés : un important réseau de soutien au GIA tombe.



Si la France a « rapidement » réglé le cas Kelkal, les réseaux logistiques proposent un défi différent. La menace est moins perceptible mais tout aussi préoccupante.

L'alliance du terrorisme et des milieux de droit commun n'est pas nouvelle, surtout en ce qui concerne le financement. Ce qui est nouveau, c'est l'auditoire et le nombre de jeunes délinquants prêts à basculer dans l'activisme, à apporter leurs soutiens à « la cause ». Les exemples précédents montrent que le passage à l'acte relève plus de dérives individuelles que d'un système clairement organisé (le fantasme de la « cinquième colonne »). Cependant, ces dérives sont favorisées par la diffusion de messages de plus en plus radicaux. Il convient donc d'aborder maintenant les dangers de l'islamisme radical préché dans certaines de nos banlieues.

## **CHAPITRE 2 : L'ISLAMISME EN BANLIEUE OU LE DANGER DU RADICALISME DANS UN CONTEXTE DE RECHERCHE IDENTITAIRE**

Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur les messages radicaux véhiculés dans nos banlieues. Nous resterons dans le domaine des idées. En soit, cela n'a rien de criminel mais, eu égard à un contexte particulier fondant une écoute particulière, ces discours peuvent servir de déclencheurs à des actions délictuelles ou criminelles (cf. chapitre 3). Ceci rejoint alors le concept de « précurseur », utilisé en criminologie.

On va d'abord examiner les courants qui « animent » l'islam en France (§1), puis les vecteurs utilisés (§2). Enfin, on approchera sommairement le cadre d'écoute dans lequel se fait ce mouvement d'islamisation, à savoir une recherche identitaire forte chez les jeunes en mal d'insertion (§3).

### **§1 *Les courants***

L'islam est une religion qui ignore la hiérarchie ecclésiastique. Le musulman s'adresse directement à Dieu. De façon structurelle, l'islam en France est éclaté en plusieurs composantes<sup>6</sup>.

Traditionnellement, l'islam en France est un islam maghrébin. Les communautés musulmanes subissent plus ou moins fortement l'influence des pays d'origine, à savoir le Maroc, la Tunisie et l'Algérie.

L'action marocaine est mise sur le devant de la scène dans les années 80 avec la création d'une Union des Associations Islamiques en France. Celle-ci finance notamment la

---

<sup>6</sup> « Les réseaux d'Allah », Antoine Sfeir, Plon, 2001.

construction de la mosquée de Mantes-la-Jolie (Yvelines). On l'accuse alors d'être un relais du prosélytisme libyen.

Aujourd'hui, les islamistes marocains oeuvrent par le biais des Frères musulmans ou du Tabligh. Toutefois, quelques éléments du Mouvement de la Jeunesse Islamique ou du Mouvement des Moudjahidines restent actifs en France, dans la communauté marocaine. Ils sont de plus en plus rares du fait de la surveillance étroite (de Paris et de Rabat) dont ils font l'objet.

La communauté musulmane algérienne est, d'un point de vue quantitatif, la plus importante de France. Elle est aussi très organisée. L'Algérie, du fait de notre histoire commune, a tissé des liens très forts avec la mosquée de Paris. De ce fait, son influence en France est incontournable.

Enfin, la communauté tunisienne compte dans ses rangs des éléments fondamentalistes parmi les plus dynamiques. Certains se font le relais d'Al Nahda, le mouvement de l'émir Rached Ghannouchi, inspiré par les thèses de Sayed Qotb, frère musulman égyptien. A noter que Ghannouchi, en exil à Londres, est interdit de séjour en France et en Allemagne.

Toutefois, ces considérations valent surtout d'un point de vue historique et pour une compréhension globale de l'islam en France.

Le mouvement d'islamisation ou plutôt le mouvement de ré-islamisation qui nous intéresse dans cette étude est en effet le fruit de l'action de courants transnationaux, quasiment « apatrides ». Si l'on peut dénombrer quatre principales familles de l'islam militant, le Tabligh et le courant salafiste retiendront toute notre attention.

- **Les Frères musulmans** : mouvement fondé en Egypte, en 1928, par Hassan Al-Banna. Il propose une lecture politique de l'islam. Cette doctrine peut se résumer en une formule de Al-Banna : « L'islam est idéologie et foi, patrie et nationalité, religion et Etat, esprit et action, livre et épée ». Le credo est l'islamisation « par le bas » c'est à dire l'éducation, le travail social...

En France, cette mouvance est représentée par l'Association des Etudiants Islamiques de France (AEIF) (proche des Frères musulmans syriens) et par l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) (proche des Frères musulmans égyptiens).

Cette dernière contrôle notamment la mosquée de Lille ainsi que diverses associations comme les Jeunes Musulmans de France ou les Etudiants Musulmans de France.

Elle est favorable au principe de laïcité avec toutefois quelques aménagements. La démarche adoptée est une démarche communautariste (à l'image du modèle anglo-saxon).

- **Les ahbaches** : ce nom vient de l'arabe « habacha » qui signifie Ethiopie. En effet, leur maître à penser, Abdallah Al-Harari, est un cheikh sunnite éthiopien arrivé en 1965 à Beyrouth. Ils se font connaître au Liban, au début des années 80.

Les ahbaches sont présents en France depuis 1991 sous le nom « d'Association des projets de bienfaisance islamique en France » Ils ne cessent de se développer. Ils possèdent des mosquées à Nice, Nantes, Montpellier, Saint-Dizier, Narbonne, Lyon, Toulouse, Saint-Étienne... A Paris, ils dirigent deux centres islamiques, rue Jean-Robert (Paris, 18<sup>ème</sup>) et rue du Faubourg-Poissonnière (Paris, 10<sup>ème</sup>) ainsi qu'une mosquée rue Cavé (Paris, 18<sup>ème</sup>).

Les ahbaches se caractérisent par une connaissance quasi parfaite de l'islam ainsi qu'une allégeance indéfectible au chef. Ils exercent une pression très forte sur leurs partisans. Pour Antoine Sfeir, « *leur activisme se manifeste par une présence permanente auprès de la population du quartier, de la ville, où ils s'installent notamment au niveau social. (...), ils trouvent du travail aux jeunes Français d'origine maghrébine devenus leur cible privilégiée* ».

Faisant preuve d'une grande orthodoxie sur le fond, ils critiquent violemment les Frères musulmans et les wahhabites (ils ont édicté de nombreuses fatwas sur ce sujet). Ainsi, en France, ils se heurtent fréquemment aux partisans de l'UOIF et de l'UJM. Cela leur vaut également d'être souvent qualifiés (à tort ?) de secte (voir par exemple le site Internet « [www.habache.online.fr](http://www.habache.online.fr) »).

- **Le tabligh** : fondé en Inde en 1927 par Muhammad Ilyas, il s'agit du plus grand mouvement missionnaire de l'islam. Universaliste, il est présent dans une centaine de pays où vivent des musulmans. Ses adeptes appliquent une méthode de prosélytisme simple mais efficace : la « *rahla* » ou la « *sortie* », c'est à dire du porte-à-porte selon un plan préalablement établi visant à ramener les musulmans à la pratique religieuse. Implanté en France depuis 1968, le mouvement se décompose en 2 branches (suite à une scission due à une question de personne) :

- Association « Foi et Pratique » : basée à Grisy-Suisnes (Seine et Marne), elle est dirigée par Mohammed Hammami. Sa « place forte » est la mosquée Omar Ibn Al-Khattab, 79 rue Jean-Pierre Timbaud (Paris, 11<sup>ème</sup>) (fréquentée en son temps par Fouad Ali Saleh, impliqué dans les attentats de 1986). Cette association tient également la mosquée Ali Ben Abi Talek, 83 rue Faubourg Saint-Denis (Paris, 10<sup>ème</sup>).
- « Tabligh wa Da'wa Allah » : créé en 1978, ce groupe peu connu a installé son siège depuis 1986 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), au 52 avenue Paul Vaillant Couturier, à la mosquée Al Rhama. Il est dirigé par le tunisien Younès Tlili, l'imam de cette mosquée.

Les objectifs du tabligh sont strictement religieux et non politiques. Il a beaucoup contribué à la ré-islamisation des jeunes issus de l'immigration en prônant un islam simple, à la portée de tous et très conservateur.

Malgré ce caractère « piétiste », on a pu observer deux types de dérives. D'une part, certains jeunes sont frustrés par la démarche prosélyte. Certains désirent aller plus loin et souhaitent se plonger dans le jihad actif. Ils quittent alors le tabligh pour se rapprocher de groupes clandestins.

D'autre part, l'organisation des sorties ne se limite pas aux « quartiers » français. Ainsi, des voyages sont organisés vers l'Angleterre (notamment à Dewsbury où le mouvement a installé son siège européen) mais également vers le Pakistan (principalement à Lahore). Là-bas, certains sont approchés pour aller dans des camps d'entraînement militaire en Afghanistan. Même si cela restait marginal, ce schéma a bien existé.

Au-delà de ces cas particuliers, le vrai problème pourrait résider dans le contenu anti-intégrationniste du message délivré. Ce qui n'empêche pas les pouvoirs publics d'en faire un interlocuteur privilégié. Par exemple, l'hôpital Beaujon (Clichy, Hauts-de-Seine) a confié la gestion du culte musulman à une branche de « Foi et pratique ». De même, l'administration pénitentiaire n'hésite pas à faire appel au tabligh.

- **Le courant salafiste** : il s'agit là d'un abus de langage. « *Salaf* » signifie « ancêtre ». Le salafisme se veut donc un retour à la voie des ancêtres, c'est à dire le prophète

Mahomet et ses compagnons. Finalement beaucoup de mouvements peuvent être qualifiés de « salafistes » (par exemple, le tabligh). En fait, ce que l'on appelle communément salafisme est une adaptation du wahabisme (notamment en procédant à une déterritorialisation de cette doctrine), une théorie puritaine mise en forme par Mohammed Ibn Abdal Wahab (1703-1792). Nous appellerons donc salafiste ce courant de pensée « hybride » qui est actuellement en phase ascendante dans nos banlieues<sup>7</sup>.

L'enquête de terrain menée au cours du premier semestre de l'année 2002 permettra de mieux cerner cette mouvance.

Il faut d'abord faire preuve de discernement. Certains salafistes sont légalistes tandis que d'autres n'hésitent pas à basculer dans l'activisme. La qualification « salafiste », au-delà du débat terminologique évoqué plus haut, ne doit donc pas être péremptoire. Ceci sera abordé plus en détail dans la partie consacrée aux vecteurs de l'islam radical. En outre, le caractère le plus remarquable à ce stade de notre étude réside dans l'aspect « prêt à penser » de cette doctrine. Sous une couverture de recherche « scientifique » (les imams et les fidèles invoquent toujours les savants de l'islam et la recherche du savoir), l'objectif est simplement l'imitation la plus totale possible des faits et gestes du prophète (l'exemple le plus visible résidant dans l'utilisation d'une racine pour se nettoyer les dents et la bouche). On est proche d'un « prêt-à-porter intellectuel » qui ne dit pas son nom, un véritable ritualisme rigide, qui peut convenir aux personnes dépourvues de connaissances religieuses. Reste également le problème de désignation du savant : des listes circulent sur Internet (avec numéros de téléphone notamment, cf. annexes) mais, finalement, l'autorité religieuse de ces individus peut être remise en cause très facilement.

L'approche se veut aussi exclusive. Les salafistes s'appuient sur un hadith du prophète expliquant que la communauté des croyants se divisera en 73 sectes qui iront toutes en enfer sauf une. Les salafistes se disent être ce groupe « sauvé ». Ceci signifie donc que tous ceux qui ne suivent pas le chemin défini se trompent. Nous ne sommes pas loin du concept du « *takfir* », c'est à dire l'excommunication.

Cette logique de monopolisation du savoir et de la vérité est caractéristique de cette mouvance.

---

<sup>7</sup> « Une note des renseignements généraux décrit la percée de la mouvance fondamentaliste en Seine-Saint-Denis », Le Monde, 24 janvier 2002.

Ce courant retiendra particulièrement notre attention dans la suite de cette étude. En effet, dans le cadre de l'enquête menée, c'est celui-là que nous avons le plus côtoyé.

Étudions maintenant les vecteurs utilisés dans la diffusion des messages radicaux.

## **§2 Les vecteurs**

Nous examinerons successivement les associations (1), les publications (2) et les sites Internet (3). Nous terminerons avec les hauts lieux de prosélytisme (4) que sont certains lieux de culte et certaines prisons.

### 1) Les associations loi 1901

Le terrain associatif est tellement vaste qu'il n'est pas surprenant d'y retrouver des islamistes radicaux, voire des activistes.

Selon les paroles même d'un jihadiste<sup>8</sup>, « nous constituons donc des associations parce qu'on nous a toujours enseigné que c'est un moyen de pression non négligeable sur les intervenants locaux (...). Nous menons de front notre activité première, la propagation de l'islam, et nos activités subventionnées (lutte contre l'échec scolaire, animation de quartier, prévention de la toxicomanie) (...) ». A noter dans ces propos que la propagation de l'islam, la *dawa*, reste l'activité « première ».

L'histoire de l'Association Suresnoise d'Arts Martiaux (ASAM) est ancienne (l'ASAM a été créée en 1989) mais exemplaire. Au départ, un ex-champion de France de boxe thaï, d'origine algérienne, se voit récompensé de son titre par la municipalité suresnoise par l'attribution d'une salle de sport et d'une subvention. L'individu, étant novice dans le milieu associatif, délègue ses pouvoirs au sein de l'association à des « grands frères » pensant se décharger des tâches purement administratives.

En fait, la gestion lui échappe totalement et la salle devient un lieu de recrutement et de prosélytisme. Ainsi, avant chaque entraînement, une prière est récitée par l'un des animateurs. Des tracts à consonance anti-occidentale et anti-française sont distribués. Il y a également une

---

<sup>8</sup> « La tentation du jihad », David Pujadas et Ahmed Salam, JC Lattès, 1995.

« épuration » au sein des licenciés (les jeunes récalcitrants, les noirs ...). Finalement ne restent que les pratiquants les plus déterminés et les plus assidus. Ces derniers constituent des « groupes » qui interviennent physiquement, dans la région de Suresnes, sur ce qu'ils jugent illicite en islam.

Deux enseignements sont à retenir. D'une part, l'objet initial de l'association est très éloigné de l'islam. Ainsi, on peut retrouver ce type d'associations dans tous les domaines de la vie (soutien scolaire, sport, aide à la femme...). D'autre part, l'attitude des pouvoirs publics, les élus locaux essentiellement, peut sembler discutable. L'ASAM a vécu grâce à l'argent public, sans pour autant faire l'objet d'un contrôle plus ou moins poussé. L'exemple sartrouillois est également éloquent<sup>9</sup> : après les émeutes de 1991, l'argent coule à flots et les subventions sont gracieusement distribuées. Les équipes municipales successives auront tendance à privilégier les associations radicales, meilleures garantes de la paix sociale. Cette tendance à « acheter » la tranquillité et à raisonner à court terme pourrait s'avérer une erreur stratégique dans les années à venir. En effet, des contingents importants de jeunes subissent le prosélytisme des islamistes radicaux par le biais associatif.

Au cours de notre enquête de terrain, deux associations ont retenu notre attention.

- « **Le Figuier** » : cette association a été déclarée le 2 juin 1995. Son siège se situe au 17 rue Renée Gallot (Gennevilliers, Hauts-de-Seine). Elle est présidée par Raouf Ben Halima.

L'objet de cette association est de « présenter un islam spirituel, moral et non intégriste », notamment par le biais de la publication d'ouvrages.

Le nom de l'association semble être issu du Coran, du nom de la sourate 95. Les livres édités s'inscrivent dans la ligne de pensée du Tabligh.

Mais au-delà de cette activité, c'est l'itinéraire du président qui est intéressant. Né en 1967 à Tunis d'un père tunisien et d'une mère américaine, il se convertit à l'âge de 15 ans. Il vient poursuivre ses études supérieures en France en 1986 puis s'y installe définitivement. Ingénieur en statistiques et économie, il se consacre à l'islam depuis 1995 par le biais du « Figuier ».

En 1990, il épouse une française. Pourtant, le gouvernement s'oppose à l'acquisition, du fait de ce mariage, de la nationalité française par M. Ben Halima. Ceci pour

---

<sup>9</sup> SPA.



« défaut d'assimilation » (art. 21-4 du code civil). Cette décision est annulée par le Conseil d'Etat, dans un arrêt du 19 novembre 1997 (affaire n°169368). En effet, la haute juridiction a estimé que le comportement de M. Ben Halima ne révélait pas un défaut d'assimilation.

On peut s'interroger sur les raisons qui avaient poussé les autorités françaises à refuser à M. Ben Halima l'acquisition par mariage de la nationalité françaises. Le fait est que cette personne continue à délivrer un message radical (mais purement religieux) à travers son association et ses publications.

- **Institut Supérieur d'Etudes Civilisationnelles (ISEC)** : l'ISEC est dirigé par Mohamed Mestiri. Il est situé au 26 rue Soubise (Saint-Ouen, Seine-Saint-Denis). Cet institut est l'antenne en France de l'International Institute of Islamic Thought (IIIT), une entité sous haute surveillance aux Etats-Unis depuis l'affaire « Daniel Pearl » et l'offensive contre Jamaat al Fuqra<sup>10</sup>.

L'ISEC affirme organiser de grands évènements, notamment une conférence sur « l'éducation musulmane en France » suivie par plus de 100 personnes (universitaires, chercheurs, étudiants). Pourtant, on ne trouve aucune production de cet institut (actes de colloque, publications ...). Il n'y a pas non plus de site internet. Enfin, malgré nos sollicitations, aucune entrevue n'a été possible. L'ISEC ressemble à une « structure fantôme ».

Pour conclure sur les associations, il faut signaler les difficultés techniques de suivi de ce secteur. Du fait d'un régime juridique très libéral, les associations pullulent. Ajoutons qu'il n'y a pas de fichier centralisant les informations (les fichiers des associations sont répartis sur les différentes sous-préfectures). Toutes ces raisons font que la surveillance du milieu associatif est très délicat, même pour les pouvoirs publics<sup>11</sup>. Il constitue pourtant un terrain d'action privilégié pour les islamistes radicaux.

## 2) Les publications

---

<sup>10</sup> Secte islamiste noire créée en 1980, issue de la secte « Da'ar al-islam ». Prônant la purification de l'islam par la force, elle se manifeste de manière violente contre tous ceux qu'elle considère comme ennemis. Elle est dirigée par le Cheikh Mubarik Ali Gilani et son quartier général se situe à Lahore (Pakistan). Elle compterait environ 3000 membres et quelques 200-300 activistes. Elle est également active en matière de criminalité de droit commun (trafic de stupéfiants essentiellement).

Nous examinerons les messages véhiculés et leur perception (b) mais aussi les modes de distribution (a).

#### a) La distribution

Les ouvrages sont distribués essentiellement de deux manières : librairies spécialisées et lieux de culte.

A Paris, il existe un haut lieu de diffusion : la rue Jean-Pierre Timbaud (Paris, 11<sup>ème</sup>). On y trouve beaucoup de librairies, qui disposent à peu près toutes du même catalogue. Nous avons fréquenté au cours de ces six mois d'enquête, la librairie « El-Najah » (93 rue Jean-Pierre Timbaud).

L'enseignement majeur à tirer de cette expérience réside dans la méthode de vente. La démarche adoptée n'est pas une démarche commerciale mais une démarche prosélyte. Par exemple, le vendeur nous a cédé un ouvrage à 3,80 EUR au lieu de 8 EUR. Selon les circonstances, le prix aurait pu être encore plus bas.

Cette méthode qui relève de la *dawa*, assure une diffusion efficace.

A noter que l'ouvrage en question ne porte aucun ISBN et semble être une reproduction.

#### b) Le contenu

Il faut d'abord dire que les ouvrages qui circulent ouvertement, qui sont vendus publiquement représentent la majeure partie des publications en France.

Généralement, le contenu peut être qualifié de « républicain ». Il reste dans les limites de la légalité. Les ouvrages « sulfureux » restent dans la clandestinité et ainsi dans la confidentialité. En fait, peu de personnes les lisent.

Le problème va résider dans la circulation de l'information : un ouvrage « normal » peut devenir le vecteur d'un message très radical.

Le meilleur exemple réside dans l'ouvrage de Al Djazairi, « La voie du musulman » (édition Ennour, 1999). Ce livre est présent dans nombreux lieux de culte et il est largement diffusé en

---

<sup>11</sup> SPA.

librairie. Il est considéré comme un « must » pour tous les musulmans. Le message véhiculé peut être qualifié de modéré. Cependant, le chapitre sur le jihad comporte quelques passages plus « intenses ». On peut ainsi lire aux pages 371 et 372 : « *il est du devoir des musulmans, (...) de se doter de toutes sortes d'armements et de se perfectionner dans l'art militaire, (...) défensif, mais aussi offensif, pour que le Verbe de Dieu soit le plus haut (...), de fabriquer tout genre d'armes, même au détriment de la nourriture, de l'habillement et du logement dont on peut se passer. Alors le djihad sera accompli dans les conditions les plus satisfaisantes* ».

La lecture complète de l'ouvrage permet de relativiser ces propos. Cependant, le mode de diffusion du message ne permet pas cette relativisation. On a pu observer un cheminement intéressant, qui peut servir de modèle de compréhension : généralement, un lecteur prend l'ouvrage et lit la partie qui l'intéresse (par exemple en attendant la prière). Il raconte sa lecture à ses amis qui à leur tour en parlent à leurs amis, etc. Cette transmission orale de la « connaissance » pousse à la concision et efface les nuances. Tout cela favorise la radicalisation du message. On a ainsi pu observer sur les lieux de prières visités que l'ouvrage en question était perçu par un certain nombre de fidèles comme un appel au jihad, alors que le message originel n'est, sans doute, pas celui-là.

### 3) Les sites Internet

A la différence des publications évoquées précédemment, les sites internet vont pouvoir véhiculer des messages très radicaux et même illégaux.

Certains sites en langue anglaise peuvent illustrer ces propos. On signalera ici (exemples parmi tant d'autres !) :

- **www.almuhajiroun.com** : une analyse radicale de l'actualité mondiale. Tribune de Abu Hamza.
- **www.azzam.com** : site donnant accès à des ouvrages de Abdullah Azzam (notamment), ouvrages inaccessibles en France par les circuits de distribution traditionnels.
- **www.supportersofsharia.com** : site de soutien aux différents « combattants de l'Islam » dans le monde. Outre une analyse de

l'actualité, on trouve des écrits en téléchargement gratuit (par exemple « Defence of the muslim lands » de Abdullah Azzam).

Cependant, du fait du barrage de la langue, ces sites n'ont qu'un impact très réduit auprès des jeunes de banlieues (avec la réserve importante du processus de transmission de « la connaissance » évoqué précédemment).

Les sites francophones ont un impact beaucoup plus important.

Il y a d'abord les sites recommandés au sein des lieux de prière que nous avons fréquenté (essentiellement à Levallois) :

- **www.al-baida.com** : ce site salafiste n'est en rien un site activiste. Il se limite à la sphère religieuse. Les écrits sur la politique comme « La politique religieuse » restent légalistes et très doctrinaux.
- **www.chez.com/abumohamed/Salafidourous.htm** : il s'agit du site personnel de l'imam de la mosquée de Levallois (appelé « Samir »). On y retrouve les discours et les prêches prononcés par celui-ci. A noter quelques différences entre les propos tenus en public et les propos disponibles sur le site (par exemple sur la notion de jihad, les propos disponibles sur le site sont plus ambigus mais tout cela reste très modéré). Ce site présente également les travaux et les activités du Centre Socioculturel Islamique de Longjumeau (CSIL, Essonne).

Ces sites restent dans la sphère religieuse. Il délivre le message standard de la mouvance « salafiste légaliste ».

D'autres sites sont beaucoup plus radicaux et poussent à l'activisme :

- **www.assabyle.com** : ce site belge dispose d'une section « jihad » diffusant les textes de Azzam. On y trouve également des vidéos sur les combats en Bosnie et en Tchétchénie. Enfin, la rubrique « petites annonces » a un volume de fonctionnement très important.

- **www.stcom.net** : ce site français est très célèbre pour son soutien au régime taliban et à Oussama Ben Laden. Il s'agit d'un site d'actualité très « vigoureux », tourné essentiellement vers le jihad.  
Il est la référence en France sur ce « segment ». La fréquentation est importante : par exemple, la lettre d'Oussama Ben Laden, révélée en août 2002, a été lue plus de 200 fois en moins de douze heures.  
Ce site a été la cible des autorités françaises au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Ainsi, l'administrateur, Smaïn Bedrouni, domicilié à Sardent (Creuse) avant de disparaître, a été mis en examen pour « apologie de crime d'atteinte volontaire à la vie » (article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse). Le 16 septembre 2001, la propriété de ce site a été transférée à M. Blatrier, domicilié à Londres.  
Au 1<sup>er</sup> septembre 2002, « Stcom.net » alias « La Voix des Opprimés » est enregistré au 25 rue de la paix (Nanterre, Hauts-de-Seine). Une adresse internet et un numéro de portable sont disponibles.
- **quibla.lvo.info** : il s'agit d'un site « dérivé » de « stcom.net ». Ce site analyse l'actualité mais il dispose également de ressources religieuses. Il a retenu notre attention eu égard à deux messages qu'il a diffusés. Il y a d'abord eu un article mettant en avant la création de milices « anti-betar ». Ensuite, un texte daté du 19 juillet 2002, justifiant les attaques et les attentats potentiels sur le sol français (cf. annexes).
- **www.sahih.net** : ce site récent (apparu fin août 2002) a pris la suite de « boukhari.net ». Encore peu « fourni », l'introduction semble donner le ton (discours en arabe suivi de tirs d'armes automatiques). Site dont l'évolution est à surveiller.

Ces sites véhiculent des messages radicaux mais incitent également à s'engager dans le jihad, à basculer dans l'activisme.

On peut ainsi se procurer, à partir de « stcom.net », un guide pratique intitulé « Comment m'entraîner pour le jihad » (cf. annexes).

Cependant, le fait qu'Internet véhicule des messages extrêmes ou illégaux n'est pas une nouveauté. De plus, ceci n'est pas très contrôlable. Ce qui est plus « choquant », c'est l'indice de connaissance dont jouissent ces sites. Le meilleur exemple est « stcom.net ». La publicité (involontaire) faite pour ce site après les événements de septembre 2001<sup>12</sup> lui aura beaucoup profité.

Enfin, Internet permet de mettre en lumière des connexions inattendues. Ainsi, le site « Radio Islam » (www.abbc2.com) créé et animé par Ahmed Rami, ancien officier de l'armée marocaine, mêle islamisme radical et révisionnisme d'extrême droite, la cible commune étant le peuple juif. C'est l'alliance « du vert et du brun ».

#### 4) Les lieux de prosélytisme

Nous étudierons les lieux de culte (a) ainsi que les prisons (b).

##### a) Les lieux de culte

Cette analyse repose en grande partie sur l'enquête de terrain menée dans le premier semestre de l'année 2002. Celle-ci nous a permis d'évoluer au sein de deux lieux de culte, à savoir :

- **Mosquée « Association IQRA »**, 12-16 rue du Viaduc, 92300 Levallois Perret.
- **Mosquée « Othman »**, 80 rue Tolbiac, 75013 Paris.

Nous avons pu observer dans ces lieux de culte une organisation en « cercles ». Il y a d'abord le noyau central constitué des personnalités fortes du lieu, c'est à dire l'individu qui mène la prière et fait le prêche (la *khotba*) du vendredi mais aussi la personne qui procède à l'appel à la prière. Les responsables de l'aumône légale (la *zakat*) font également partie de ce noyau central.

Autour de ce noyau, on trouve ce que l'on peut appeler le premier cercle, c'est à dire les fidèles qui sont directement dans la ligne politico-religieuse de l'imam. Ils font de ce lieu leur point d'attache principal, si ce n'est exclusif.

---

<sup>12</sup> Voir par exemple « www.stcom.net », Le Monde, 18 septembre 2001.

Le deuxième cercle est constitué de fidèles qui se sentent proches du discours tenu mais qui restent assez libres pour aller dans d'autres lieux de culte, au gré des besoins et des circonstances.

Enfin, il y a les pratiquants qui ne sont là que pour des raisons « matérielles » (proximité essentiellement) et qui ne prêtent aucune attention à la ligne directrice de l'équipe dirigeante, c'est à dire le noyau central.

Il faut donc se méfier quant à la qualification des lieux de culte : cette qualification est en fait la traduction de la ligne donnée par la direction, l'imam principalement. La réalité est plus complexe : un lieu de prière est plus ou moins « homogène » au niveau doctrinal.

Pour illustrer ce propos, on peut se pencher sur le cas de la mosquée de Levallois Perret. L'imam tient un discours purement salafiste. De nombreux fidèles le sont également. Cette mosquée peut donc être qualifiée de salafiste. Cependant une part non négligeable d'habitues tient un discours différent. Certains « oscillent » même entre ce lieu de culte et la mosquée de Paris ! Ces nuances sont difficilement perceptibles de l'extérieur. Elles sont pourtant essentielles car elles déterminent les rapports de force.

En effet, les lieux de cultes semblent représenter des places de pouvoir. En tant que telles, ils sont l'objet de luttes acharnées. Avoir la direction d'une mosquée représente beaucoup. Il y a donc des prises de pouvoir plus ou moins « énergiques ».

Nous avons été le témoin d'un processus que nous avons interprété comme une prise de pouvoir au sein de la mosquée Othman, rue Tolbiac.

Au départ, cette mosquée était tenue par l'AIAB (Associations Islamiques Africaines de Belgique). Lors de nos premières visites, nous avons pu observer qu'un groupe de fidèles, vraisemblablement d'origine nord africaine, se démarquait fortement des autres. Un membre de ce groupe mettait en garde les nouveaux venus contre la présence de fidèles « africains », ces derniers « *apportant trop d'innovations dans la religion* ».

Avec le temps, ce groupe devenait quantitativement plus important. Inversement, les fidèles « africains » se faisaient de plus en plus rares.

Ce processus s'acheva (?) avec la mise en place d'un nouveau meneur pour la prière, à savoir un jeune homme d'environ 25 ans issu de ce groupe. L'aménagement de la salle (boiserie, décorations...) a alors débuté. Enfin, à partir de septembre 2002, la salle devrait devenir un lieu de prêcher le vendredi (ce qu'elle n'était pas jusqu'alors), prêcher fait par le jeune homme en question. Il semble qu'il y ait bien eu prise de pouvoir au sein de ce lieu de prière.

Ce schéma est relativement connu, même s'il peut faire l'objet de quelques variantes. Ainsi, à Sartrouville, des salafistes ont pris le contrôle de la mosquée. L'imam, une fois en place, a fait venir des salafistes de différentes régions (Rouen, Beauvais...). Cette prise de pouvoir a été interprétée par les jeunes comme une intrusion dans la cité. Ces étrangers ont donc été éconduits. La logique de territorialisation est restée la plus forte. Néanmoins, la « doctrine » salafiste a survécu. Elle a été intégrée mais elle est désormais véhiculée par des « locaux »<sup>13</sup>.

Le processus observé à la mosquée Othman, rue Tolbiac, nous a semblé remarquable, cependant il nous manque certains éléments pour l'interpréter de façon plus précise. En effet, les individus qui nous ont semblé très actifs ont refusé de discuter avec nous. Cela révèle une autre caractéristique forte : la tendance « paranoïaque » de certains fidèles.

Un discours est fréquemment tenu au sein des lieux de prière : « tous les lieux de cultes musulmans sont surveillés en France (voire dans le monde !) ». Nous avons entendu de nombreuses fois ce type de propos. Ainsi, en petit comité, l'imam de Levallois encourage les fidèles à véhiculer une bonne image du musulman, afin de ne pas subir les affres de cette surveillance policière.

Le fonctionnement en réseau est également caractéristique des lieux de prière en France. Il faut d'abord signaler l'extraordinaire foisonnement de lieux de culte (mosquées mais également simples salles aménagées). Par exemple, là où le guide officielle de la ville de Sartrouville recense 0 lieu de culte musulman, le site « mosquee.free.fr » en dénombre 6. A noter que cette « prolifération » rend caduque la théorie de la « surveillance totale ».

Toutefois, ce qui peut apparaître comme désordonné ne l'est pas. Les grands courants militants structurent en réseau ces lieux de prière (le réseau tabligh, les réseaux salafistes...). Ainsi, quand un fidèle de la mosquée de Levallois doit partir en déplacement, il demande à l'imam de lui donner l'adresse d'une salle qui reste dans la « bonne » ligne idéologique. Il y a des connexions, fondées sur les personnes, entre les lieux de culte. Par exemple, la mosquée de Levallois semble très proche du Centre Socioculturel Islamique de Longjumeau (CSIL). De la même manière, les informations vont circuler de mosquée en mosquée. L'exemple le plus frappant est celui des conférences par téléphone. Elles sont annoncées dans tous les lieux

---

<sup>13</sup> SPA.



de prière proche au niveau doctrinal et l'information circule de façon efficace. Il faut ajouter à cela l'utilisation des sites et forums internet.

Ces conférences téléphoniques, au-delà du témoignage sur la bonne circulation de l'information, présentent également un intérêt quant au contenu.

Le schéma est toujours le même. Un cheikh moyen-oriental donne un cours par téléphone. Le fait qu'il vienne du Moyen-Orient et qu'il parle arabe a un impact très fort sur l'auditoire : cela impressionne beaucoup les jeunes. Ils le croient car il « sonne » plus authentique. A l'autre bout du fil, un traducteur fait son office. Le problème est que ce traducteur est finalement celui qui parle le moins mauvais arabe. La traduction n'est donc pas toujours à la hauteur et les nuances mises par l'auteur original disparaissent. Ensuite, les auditeurs transmettent aux absents les parties les plus fortes (souvent les plus radicales) du message. On retrouve le principe de la radicalisation par transmission orale.

#### b) Les prisons

Les prisons peuvent également constituer des lieux de prosélytisme intense. L'exemple de Khaled Kelkal, converti en prison, est là pour nous le rappeler.

Nous appuierons cette analyse sur un entretien avec un représentant de l'Union Fédérale Autonome Pénitentiaire (UFAP) à la maison d'arrêt de la Santé.

Le mot clé de la politique pénitentiaire française en matière de culte est l'égalité. Toutes les religions sont permises. Cependant, c'est à la direction de chaque établissement de définir les modalités d'exercice du culte. Ainsi, l'existence d'une salle de prière n'est pas obligatoire. Par exemple, il n'y en a pas à la maison d'arrêt de la Santé. Il en va de même quant au choix de l'imam. C'est à l'administration de l'établissement de le choisir s'il y a lieu. Ceci peut d'ailleurs poser problème en cas d'« erreur de casting ». On peut citer ici le cas de Lyon où l'imam choisi faisait des prêches très radicaux.

Le prosélytisme peut également émaner des détenus eux-mêmes. On peut distinguer deux cas. Il y a d'abord les détenus qui sont présentés avec l'étiquette « islamiste », ceux issus des coups de filet anti-terroriste par exemple. Le traitement de ces cas est relativement simple. On adopte une stratégie d'isolement. Le détenu est mis en cellule particulière, il fait ses promenades seul. Le but est de le couper des autres détenus, afin que ses idées ne circulent pas.

Le problème est plus délicat quand c'est un prisonnier de droit commun qui se fait le relais du prosélytisme islamiste. Là, l'administration pénitentiaire a plus de mal à le localiser, surtout s'il agit discrètement. Ceci demande donc une surveillance attentive mais aussi une formation du personnel (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Un autre problème se pose : la gestion du passage de la maison d'arrêt à la maison centrale. Si la stratégie d'isolement fonctionne correctement dans les maisons d'arrêt, la maison centrale est beaucoup plus ouverte (en effet, les individus y purgent des peines de plus de cinq ans de prison). Les activistes islamistes sont donc au contact des autres détenus. La stratégie de prosélytisme prend alors toute son ampleur.

Cette stratégie se décompose en plusieurs phases. Tout d'abord, propagande à tout va, notamment pendant les promenades. Ensuite, on cible plus précisément. Les plus susceptibles de basculer sont les jeunes, plus fragiles en milieu carcéral. Les méthodes utilisées peuvent aller des remarques sur la vie quotidienne (prière, lecture...) jusqu'aux sanctions (violence physique, isolement...). A noter que ce caractère coercitif entraîne de nombreuses conversions de confort.

Là encore, l'attitude de l'administration pénitentiaire peut sembler discutable. L'objectif premier reste la « tranquillité » de l'établissement. Or les islamistes sont des détenus plutôt calmes et disciplinés. A ce titre ils sont assez bien vus par l'administration qui laisse plus ou moins faire.

Enfin se pose la question des vecteurs et des documents. Certains témoignages font état de cassettes audio et d'ouvrages extrémistes. A la maison d'arrêt de la Santé, seul le Coran est autorisé. Cependant, le courrier constitue une vulnérabilité non-négligeable. Des documents et des tracts peuvent pénétrer par ce biais. Le service de contrôle du courrier de la Santé est composé de quatre personnes, aucune n'étant arabophone. Ce problème ne semble pas être propre à cet établissement.

Le prosélytisme en prison est très préoccupant car ses cibles sont fragilisées et donc friables et influençables. Les messages radicaux bénéficient alors d'un impact décuplé. C'est tout le problème du cadre d'écoute de ces messages.

### **§3 Le cadre d'écoute**

Les messages radicaux véhiculés par certains courants ou certains individus ne sont pas en eux-mêmes « criminels » (en dehors des cas prévus à l'article 24 sur la provocation aux infractions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse). Par contre, ils peuvent devenir de véritables précurseurs en fonction du contexte dans lequel ils sont prononcés. En parlant de contexte, on entend l'état d'esprit de l'auditoire. Finalement, on pourrait dire qu'un message est plus ou moins dangereux en fonction de l'écoute et de la perception du public.

C'est dans cette perspective que le mouvement d'islamisation radicale des banlieues nous semble dangereux et préoccupant.

Il faut tout d'abord signaler qu'une étude sociologique sur les motivations des fidèles serait nécessaire. Nous n'avons ni les éléments ni les capacités pour réaliser une telle entreprise. Cependant, nous allons tenter de relever quelques points qui nous semblent intéressants.

Avant tout, un bref retour historique s'avère nécessaire. La religion musulmane est arrivée en France avec les immigrés issus des trois pays du Maghreb, et plus particulièrement d'Algérie, pendant la première guerre mondiale. Cette population n'a cessé de croître (de façon non linéaire) pour des raisons économiques jusqu'au début des années 70. Jusque là, l'immigration était une immigration transitoire : l'immigré avait vocation à repartir au bout d'un certain temps. Il n'était pas vraiment question d'intégration.

Le passage à une immigration durable est le fruit de la conjonction de deux éléments : d'une part, le premier choc pétrolier qui a considérablement atténué le besoin de main d'œuvre étrangère et d'autre part, le regroupement familial et l'arrivée des familles dans la seconde moitié des années 70.

C'est dans ce cadre que le concept d'intégration prend toute son importance.

Ce passage à une immigration durable s'accompagne d'une affirmation identitaire. Le retour au pays devenant illusoire, on cherche à affirmer ses différences et ses particularismes. On assiste alors à ce que Gilles Kepel appelle « *le développement de l'islam comme facteur de conscience communautaire* ».

Cette problématique est à croiser avec les difficultés sociales rencontrées. Les cités ghettos sont une réalité. Beaucoup de jeunes n'ont que peu de perspectives d'avenir.

Il faut ajouter à cela une déformation de la cellule familiale : le père est moins présent et c'est la sœur qui réussit le mieux. Tout cela conduit à une perte de repère pour certains jeunes. Ainsi, toute une frange de la population de nos banlieues se trouve fragilisée.

C'est là que la dynamique de l'islamisme radical intervient. Elle s'inscrit dans un processus de recherche identitaire.

Comme nous le disait Antoine Sfeir lors d'un entretien, « *l'imam est souvent la première forme d'autorité rencontrée et acceptée* ». En effet, nous sommes proches d'un fonctionnement sectaire. L'aura de l'individu, son charisme et son parcours (par exemple les voyages au Moyen-Orient) en font un « gourou » pour ces jeunes.

Le recours à l'islam permet aussi de s'affirmer en tant que groupe, « *en tant que minorité musulmane définitivement installée* » pour reprendre les termes d'une étude de l'IHESI intitulée « l'islam à l'école »<sup>14</sup>.

Si l'on ajoute à cette « affirmation » la composante « victimisation » du peuple musulman, on comprend pourquoi le « toujours plus » en matière d'islam est devenu la règle.

Les populations fragilisées font de l'islam leur « bouée de secours ». Pour mieux s'affirmer, on va vers un islam plus revendicatif et plus radical. L'islamisme radical apporte des réponses qui peuvent alors séduire certains individus. Le cas Kelkal illustre bien ce processus<sup>15</sup>. Le jeune homme en perte de repères, fragilisé, a été « endoctriné ». Il a ensuite basculé dans l'activisme.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les islamistes activistes issus de nos banlieues n'ont qu'une connaissance modérée, voir quasiment nulle, du fait religieux.

En conclusion, on peut dire que la diffusion de messages radicaux peut faire beaucoup de dégâts chez certains individus plus fragiles que les autres. Les dérives individuelles et les passages à l'action violente ne sont pas systématiques mais elles peuvent exister. Il convient

---

<sup>14</sup> « Chez les jeunes, l'islam est plus un moyen de s'affirmer qu'une conviction religieuse d'après une étude de l'Ihesi », Le Monde, 11 mai 2002.

donc de porter une attention particulière aux idées véhiculées dans nos banlieues par l'islamisme radical.

---

<sup>15</sup> « Moi, Khaled Kelkal », interview du 3 octobre 1992 réalisée par Dietmar Loch, publiée dans Le Monde du 7 octobre 1995.

## CHAPITRE 3 : DES PASSAGES A L'ACTE POSSIBLES

Le chapitre précédent traitait principalement des messages radicaux diffusés par l'islamisme radical. Selon l'état d'esprit des auditeurs, ceux-ci peuvent se traduire par des actes illégaux. C'est ce que nous allons voir à présent.

Nous verrons les moyens de financement de la cause (§1). Ce financement constituant le préalable indispensable à toutes les activités opérationnelles (§2).

### **§1 Un impératif : le financement de la « cause »**

Il convient tout d'abord de noter que cet impératif financier n'est pas propre à l'islamisme activiste. Il est présent pour toutes les formations combattantes, et ce de tous temps. Par exemple, une organisation comme la Fraction Armée Rouge pratiquait déjà, pour se procurer des fonds, le « hold-up politique »<sup>16</sup>. Même si la base idéologique était forte, il n'empêche que le lien avec des activités criminelles de droit commun existait. Ce mélange des genres n'est donc pas nouveau. Cependant, aujourd'hui, et en particulier avec l'activisme islamiste, il tend à devenir la règle.

Nous allons d'abord nous pencher sur les moyens de financement illégaux (1) avant de voir que le poids de l'idéologie islamiste est variable selon les acteurs (2).

#### 1) Les moyens de financement

Nous n'avons pas ici pour ambition d'être exhaustifs. En effet, ces moyens ne sont limités que par l'imagination des protagonistes. Cependant, quelques trafics et méthodes semblent être très répandus. C'est ainsi que nous verrons les trafics de stupéfiants (a), de voitures (b) mais aussi les braquages (c). Enfin, nous étudierons le cas particulier d'un trafic de faux parfums (d).

### a) Le trafic de stupéfiants

Cette méthode n'est pas nouvelle puisqu'elle a été mise en place, à grande échelle, par le Front Islamique du Salut (FIS) algérien dans la première moitié des années 90.

Ceci concerne d'abord le haschisch. Un rapport des services de renseignements français, cité par David Pujadas<sup>17</sup>, décrit les divers aspects de ce trafic : « *Le FIS n'a pas hésité à mettre sur pied un vaste trafic de haschisch, acheté principalement au Maroc et entreposé, dans un premier temps, en Algérie. Ensuite, la drogue est acheminée vers la France, l'Europe et même les pays de l'Est, soit par voie maritime, soit par voie terrestre. Des centaines de volontaires se chargent de son transport et beaucoup ont été interpellés par les services de police des pays qu'ils traversent. Lorsque les itinéraires pratiqués sont découverts, les programmes sont automatiquement changés. Le haschisch est livré aux gros bonnets de la drogue européens, complices enchantés du Front islamique, qui lui fournissent ainsi des sommes conséquentes. Celles-ci sont alors regroupées soit à Paris, soit à Londres* ».

Sous l'impulsion du GIA, les filières haschisch vont être doublées par des filières héroïne. Ainsi, le 21 mars 1994, la police française démantèle à Lille un réseau qui écoule de l'héroïne en provenance d'Amsterdam. Les perquisitions mettent à jour un stock de faux papiers algériens. Les aveux d'un membre du réseau viendront confirmer l'imbrication entre GIA et trafic d'héroïne.

Au-delà de ces données « stratégiques », les processus en place dans les banlieues françaises sont riches d'enseignements. Le phénomène des « chasses aux dealers » est remarquable. Au départ cantonné aux banlieues de l'ouest parisien, ce phénomène s'est étendu à l'ensemble de la France (avec des points clés comme Lyon et Marseille).

Au nom de l'islam et d'un retour à la morale, une bande s'organise pour « chasser » les dealers du quartier ou de la cité et ainsi « sortir les jeunes de la spirale infernale de la drogue ». Il faut reconnaître que les pouvoirs publics locaux et certains membres des forces de l'ordre ont vu d'un bon œil cette « croisade civique »<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> « Techniques du terrorisme », Jean-Luc Marret, PUF, 2000.

<sup>17</sup> « La tentation du jihad », David Pujadas et Ahmed Salam, JC Lattès, 1995.

<sup>18</sup> SPA.

Cependant, la réalité n'est pas si simple. En effet, le but n'est pas d'arrêter le trafic de stupéfiants mais bel et bien de prendre le contrôle du marché qui est confié à un dealer choisi par les islamistes, ce dernier reversant une part de ses bénéfices selon les règles du « butin » inscrites dans le Coran (sourate 8 intitulée « le butin », verset 42, 1/5 des bénéfices doit être reversé à la « cause »). En fait, la démarche est une démarche « protectionniste » des dealers « élus ». Ensemble, ils défendent leur zone d'influence économique et idéologique.

Ce schéma fonctionne parfaitement en matière de haschisch. La question des drogues dures (notamment l'héroïne) est plus complexe. Parfois, ce processus a pleinement fonctionné. Cependant, il existe des cas où cette « chasse » s'est révélée plus « sincère ». Ainsi, depuis quelques années, à la cité des Indes (Sartrouville, Yvelines), on ne trouve plus d'héroïne. La chasse aux dealers a réellement porté ses fruits et le marché n'a pas été capté. Les toxicomanes sont donc contraints d'aller se fournir à l'extérieur<sup>19</sup>.

#### b) Le trafic de voitures volées

Le trafic de voiture volées est plus méconnu mais assez important tout de même. D'une part, il est à coupler avec d'autres trafics, armes plus particulièrement, comme nous le montre le dossier « Mamache ». D'autre part, il peut s'avérer être à l'origine de ressources financières importantes. Là encore, cela n'a pas échappé aux maquisards algériens qui ont rapidement organisé des filières.

Les voitures sont volées en France ou en Europe puis elles sont achetées par les responsables locaux des groupes armés au quart ou au tiers de leur valeur marchande à ceux qui les ont « récupérées ». Les vendeurs doivent conduire les véhicules négociés tantôt à Marseille, tantôt à la frontière algéro-marocaine où les paiements s'effectuent. Ensuite, les véhicules sont pris en charge par des militants grâce à l'évidente complicité de quelques agents des douanes et de la police (seule cette complicité peut expliquer le volume de ce trafic). Le prix de vente pratiqué localement correspond à la valeur marchande réelle de l'engin. Ceci donne une idée des bénéfices réalisés (à chaque fois entre 66 et 75% de la valeur du véhicule).

Dans le cadre de l'affaire « Mamache », les voitures étaient essentiellement volées en Suisse. Elles étaient ensuite amenées à Marseille avant de partir pour l'Algérie. A noter dans ce cas

---

<sup>19</sup> SPA.



précis que les véhicules servaient également à faire entrer clandestinement des armes en territoire algérien.

### c) Les braquages

Les braquages sont des opérations relativement lucratives. Cependant, ils nécessitent un minimum de préparation et de savoir-faire.

Les membres du « réseau de Marrakech » ont ainsi participé à des braquages (bijouterie, poissonnerie, boucherie) qui ont rapporté plus de 150 000 EUR. Ces opérations servaient de mise à l'épreuve, de préparation aux actions violentes mais aussi de « gagne-pain ».

Quoiqu'il en soit l'affaire du « gang de Roubaix » reste l'exemple majeur en la matière. Il met en avant une difficulté rencontrée par nos services de police, à savoir l'identification réelle de la menace. Il est difficile de distinguer le braquage de droit commun, uniquement fondé sur l'attrait des gains, des braquages à fondement idéologique. La réaction des acteurs sera pourtant très différente selon le cas. Ainsi, quatre membres du gang de Roubaix (Saad Elaihar, Nuri Altinkaynak, Amar Djouina et Rachid Souimdi), à la différence de braqueurs « traditionnels », préféreront mourir plutôt que de se rendre lors de l'assaut des forces de l'ordre.

Chronologie des opérations menées par le « gang de Roubaix » :

- **3 février 1996** : trois individus masqués et armés se font remettre la caisse du magasin « Aldi » de Lomme (Nord). Ils tentent, sans réussite, la même opération une heure plus tard au magasin « Aldi » d'Haubourdin (Nord).
- **7 février 1996** : même mode opératoire dans un magasin « Lidl » d'Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais).
- **8 février 1996** : faits similaires dans un magasin « Aldi » d'Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais). Au même moment, quatre hommes armés et cagoulés dérobent le contenu de la caisse du magasin « Aldi » de Croix (Nord).

- **25 mars 1996** : un groupe de huit hommes cagoulés attaquent à l'arme automatique, au lance-roquettes et à la grenade, un fourgon de la « Brink's » sur le parking du centre commercial « Auchan » de Leers (Nord). L'attaque est un échec mais un convoyeur est grièvement blessé.

Il faut attendre la découverte, le 28 mars 1996, d'une bombe constituée de trois bouteilles de gaz de 13 kg dissimulée dans une voiture stationnée devant le commissariat de Police de Lille à l'avant-veille de la tenue du sommet du « G7 » ainsi que l'assaut évoqué précédemment pour comprendre que ce groupe ne relève pas seulement de la criminalité de droit commun.

Pour les services spécialisés, ces braquages avaient une forte base idéologique et une grande partie des gains ne servaient pas les intérêts personnels des auteurs mais bel et bien la « cause islamiste »<sup>20</sup>.

Les braquages supposent une action violente, du moins menaçante, et ponctuelle. Cependant, il ne faut pas oublier le racket, forme de braquage plus ou moins en douceur. L'impôt révolutionnaire, la *fitra*, concerne les entreprises et les commerçants musulmans. Dans certains quartiers, des équipes se sont constituées pour la prélever. Les islamistes affirment qu'il s'agit d'une démarche volontaire des commerçants mais il est permis de douter de la réalité de ces allégations.

Les sommes ainsi prélevées sont estimées à plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois, sur la seule région parisienne.

#### d) Un exemple particulier : le trafic de faux parfums

Les contrefaçons en tout genre sont également une source de financement importante. Ainsi, la présence de contrefaçons de vêtements (Lacoste particulièrement) était courante dans certaines boutiques de la rue Jean-Pierre Timbaud (Paris, 11<sup>ème</sup>). Cette pratique semble être en voie de disparition (ou alors elle se fait de façon plus discrète).

---

<sup>20</sup> SPA.

Néanmoins, les vêtements ne sont pas les seuls visés. Nous avons ainsi pu observer au cours de notre enquête de terrain un trafic de faux parfums, vendus à la sortie de la mosquée de Levallois Perret.

Ces parfums, vendus sous forme de fioles de 3 ml, reprennent les plus grands noms :

- Fahrenheit
- Versace
- Azzaro
- Polo Sport
- XS
- Drakar
- Lacoste
- Hugo Boss
- Armani
- Eternity

En plus du prestige de la marque, un autre argument est avancé pour les plus réticents : ces parfums sont *hallal* car sans alcool (ce qui est, en l'espèce, totalement faux).

Deux éléments sont intéressants dans ce cas précis. D'une part, le volume financier n'est pas négligeable. Chaque dose est vendue 3 EUR (c'est à dire bien au-dessus du prix du marché). Or au moins 110 doses sont vendues après chaque office, soit plus de 300 EUR et ce, plusieurs fois par semaine. Tout cela sur un seul lieu de prière.

D'autre part, l'origine des produits est intéressante. Nous n'avons aucune certitude, seulement de fortes présomptions. Après analyse de trois échantillons, il ressort que ces produits semblent provenir de stocks d'une filière de contrefaçons de ce type démantelée il y a plus d'un an dans l'ouest parisien<sup>21</sup>. Il serait intéressant de savoir comment ce stock à pu arriver dans ce circuit particulier des lieux de prière.

---

<sup>21</sup> SPA.

Enfin, il est à noter que ce commerce avait un impact très fort auprès des jeunes fidèles. Ceux-ci attendaient avec impatience la fin de la *khotba* pour aller se fournir. Souvent le stand faisait l'objet de bousculades très importantes.

## 2) Le poids de l'idéologie

Si toutes ces ressources convergent vers un même point, la cause jihadiste, les acteurs ne sont pas tous motivés de la même façon. L'impact de l'idéologie islamiste dans ces schémas n'est pas uniforme.

On peut ici distinguer trois processus :

- le délinquant qui rallie la cause islamiste par confort et par intérêt : son business est ainsi protégé (cf. schéma de la « chasse aux dealers » évoqué précédemment) et même « dopé » du fait de l'acquisition du label « islam ». Cette démarche vaut essentiellement pour les petits trafiquants (shit, contrefaçons ...).
- l'islamiste radical qui incite les fidèles à basculer dans la délinquance : tout se fait de façon indirecte. Pour ce faire, il doit bénéficier d'une aura religieuse importante. Il justifiera religieusement les actes de délinquance, la seule réserve étant de reverser une part des bénéfices à la cause.

Ces deux schémas se complètent bien.

- l'activiste qui a des convictions religieuses profondes et qui donne une portée politique à ses opérations : on retrouve ce profil dans les « grosses opérations » qui sont risquées mais lucratives (comme les braquages). C'est le cas du « gang de Roubaix » ou d'individus comme Rabieh Chénine.

Il faut donc bien insister sur le fait que les acteurs du financement de la cause islamiste ne sont pas tous mués par les mêmes intérêts. Ils ne font pas tous preuve de la même motivation. Cet élément peut s'avérer très utile dans le cadre de la lutte contre les réseaux terroristes.

## **§2 Les activités opérationnelles**

Les ressources financières, en partie issues des schémas évoqués précédemment, servent aux besoins liés à la clandestinité, corollaire du terrorisme.

La France est avant tout une zone logistique pour le terrorisme islamiste (1). Cependant, elle peut également constituer une cible. C'est ce que nous verrons à travers une tentative d'approche de la mouvance « Takfir » (2).

### 1) Les activités logistiques

Pour mener à bien leurs projets, que ce soit en France ou à l'extérieur, les activistes islamistes évoluent le plus souvent dans la clandestinité. A partir de là, trois éléments sont particulièrement importants : les armes (a), les papiers (b) et les « planques » (c).

#### a) Les armes

La France connaît bien le terrorisme islamiste, essentiellement du fait de la situation algérienne. De par notre histoire commune et une diaspora importante, les soutiens logistiques se font essentiellement à destination de l'Algérie. Ainsi, les trafics d'armes convergent essentiellement vers ce pays. La France n'est, dans la majorité des cas, qu'une zone de transit. Quoiqu'il en soit, nous sommes en présence de filières organisées, animées par des acteurs dynamiques.

L'exemple le plus abouti est peut-être le cas « Mamache/Mettai ». Cette affaire, datant de 1997, montre comment trois réseaux (GIA, Al Bakhoun Ala l'Had et Takfir wal Hijra) opposés idéologiquement, mais aussi militairement, sur le territoire algérien, ont pu se rapprocher ponctuellement, en France, pour fournir un soutien en matériels et en armes aux islamistes armés algériens.

Pour se donner une idée des circuits utilisés, il convient de se rapporter aux propos de Nacer Eddine Mettai. Lorsque les armes étaient aux Pays-Bas, un individu venait les chercher et les transportait à Zurich via l'Allemagne, en voiture ou en train. Une fois en Suisse, les armes étaient camouflées dans une voiture qui prenait la direction de Bergame, en Italie. Là, deux destinations différentes : Marseille ou Naples. Enfin, à partir de ces deux villes, départ pour

l'Algérie (avec des variantes et des passages par la Tunisie ou le Maroc, pour ensuite rallier l'Algérie par la route).

Finalement, outre ce cas particulier mais significatif, on peut présenter la situation de façon schématique.

Il existe une répartition des rôles. L'Europe est ainsi découpée en trois zones :

- **centralisation et gestion des fonds** : Grande-Bretagne, Croatie, Suisse, Suède.
- **achat d'armes** : Slovaquie, Pologne, Allemagne, Belgique, Pays-Bas.
- **stockage et transit** : Italie, Espagne, France.

Ce schéma est logique : on trouve « assez facilement » des armes, de relativement bonne qualité, à l'Est du fait des conflits récents dans les Balkans et de l'effondrement du bloc soviétique. Il est donc normal de voir circuler ces armes de l'est vers le sud-ouest.

Ceci met également en exergue une caractéristique fondamentale de ces réseaux logistiques : la transnationalité.

On va retrouver cet élément en matière de faux papiers.

#### b) Les faux-papiers

La question des faux-papiers est une question fondamentale en matière de clandestinité. Ce sont eux qui permettent d'acquérir la liberté d'action (déplacements, achats...) nécessaire aux opérations.

Pour satisfaire ce besoin, des trafics transnationaux de faux-papiers sont mis en place. Un exemple nous en a été donné avec l'affaire du « Gang de Roubaix » déjà évoquée.

Il faut tout d'abord souligner que le « groupe de Roubaix » n'est qu'une composante de ce trafic international. Ainsi, on a identifié au moins trois autres groupes actifs en Europe et en Amérique du Nord liés à ce vaste réseau<sup>22</sup>.

L'enquête a également montré qu'il y avait deux catégories de pays :

- **les pays fournisseurs** : ce sont les pays où le réseau devait se procurer les faux papiers. Il s'agissait de la France, le Canada, la Belgique et l'Italie.
- **les pays destinataires** : ce sont les pays où étaient envoyés les documents récupérés, avant une nouvelle « ventilation ». Il s'agissait essentiellement de la Turquie et de la Syrie.

S'agissant de la récupération des documents, différentes méthodes sont utilisées. Il y a d'abord le recours aux pickpockets. Ceci est efficace mais assez « artisanal ». Cette méthode est beaucoup utilisée en France.

Cependant, la demande étant importante, le recours à des démarches plus professionnelles a été envisagé. On a ainsi assisté à de véritables « hold-up/déménagements » de certaines administrations. Ce fut le cas en Belgique et en Italie où 6000 passeports italiens vierges ont été dérobés à Naples en 1996. On en a retrouvé en Bosnie, au Maroc, en Algérie...

### c) Les activités d'exfiltration et d'hébergement

La clandestinité suppose également l'existence de « planques ». Les groupes logistiques installés en France disposent donc d'appartements et de circuits bien rodés en vue de permettre l'accueil et l'exfiltration d'activistes.

Ainsi, Nacer Eddine Mettai a affirmé que son groupe disposait de plusieurs appartements à Marseille pour répondre à ce besoin.

L'exemple de la fuite des survivants du « groupe de Roubaix » (Lionel Dumont, Mouloud Boughelane, Hocine Bendaoui et Seddik Benbahlouli) est riche d'enseignements. Le réseau,

---

<sup>22</sup> SPA.

fondé sur des connaissances personnelles, leur a permis de fuir la France après l'intervention des forces de l'ordre. On a retrouvé ces individus dans des pays comme la Turquie, la Bosnie et le Yémen.

On a pu ainsi se rendre compte de l'efficacité et de la célérité des procédures mises en place.

A noter que ces « immersions » d'individus recherchés sont facilitées pour les activistes islamistes du fait de certaines données culturelles fortes dans la communauté musulmane, comme la conception de l'hospitalité ou la notion extensive de famille.

Enfin, certaines cités deviennent de véritables sanctuaires pour les activistes entrés dans la clandestinité<sup>23</sup>. C'est ainsi que Nacer Eddine Mamache, bien qu'impliqué dans une affaire à Marseille, a été interpellé à Sartrouville en octobre 2001.

### **§3 La France en tant que cible ? Le cas du « Takfir »**

Si la France est avant tout une base logistique du terrorisme islamiste, elle peut également en devenir la cible (2). Les précédents de l'année 1995 sont là pour nous le rappeler. De plus, on ne peut exclure une attaque d'intérêts étrangers sur le territoire français. Nous allons examiner cette question à travers les propos de Nacer Eddine Mettai et l'étude d'un groupe en particulier : le « Takfir wal Hijra » (1).

#### 1) Le « Takfir wal Hijra »

##### a) Une organisation structurée...

Le Takfir wal Hijra (« Anathème et Exil ») est fondé, en Egypte, en 1972 par un ingénieur agronome, Mustafâ Choukri (ceci à la suite d'une rupture au sein du « Parti de la libération islamique »).

Ce groupe s'est essentiellement signalé par l'enlèvement et l'exécution du cheikh Muhammad ad-Dhahabi en 1977. Choukri est condamné à mort dans cette affaire. Il est exécuté en 1978. A la suite d'une féroce répression des autorités égyptiennes, ce mouvement plonge dans une clandestinité totale et devient quasiment invisible tout en restant actif.

---

<sup>23</sup> SPA.



A noter que l'appellation « Takfir wal Hijra » est imputable aux médias et aux autorités égyptiennes. Ce groupe est aussi connu sous le nom de « Gama'at al Muslimun » (« La société des musulmans »).

Une organisation de ce type fera son apparition en Algérie, au plus tard au milieu des années 70. C'est celle-ci que décrit Nacer Eddine Mettai au cours de ses auditions.

Le Takfir serait très présent dans le quartier de Belcourt à Alger, à Chlef et à Constantine.

Il serait divisé en deux groupes :

- **Ahl El Sunna oua Djamaa (Groupe de la tradition)** : avant de s'installer dans les maquis ce groupe fréquentait la mosquée Lakhal, également appelée mosquée de Kaboul, dans le quartier de Belcourt, à Alger, où se réunissaient de nombreux membres qui avaient combattu en Afghanistan pour écouter les prêches du cheikh El Hachemi Sahnouni.

A partir de 1992-1993 les combattants désertent le quartier de Belcourt pour rejoindre les maquis de Chlef et de Ain Defla composés d'environ 1500 combattants. A Ain Defla, où l'un des versants de la montagne est sous le contrôle du Takfir et l'autre sous le contrôle du GIA, il y a de fréquentes oppositions entre ces deux mouvements.

Le groupe de la tradition est également présent à Oran. Composé d'une quinzaine de personnes, il est dirigé par l'émir Saad, d'origine constantinoise. Ce dernier sera arrêté par la police d'Oran en 1994.

Pour communiquer entre les maquis en Algérie et les structures en ville, ils utilisent des passeurs qui ne sont jamais armés et qui se contentent de faire passer les messages.

- **Les Kharijites (Les puritains de l'Islam)** : les membres de ce groupe se bornent à appliquer la doctrine sans combattre. Ils sont en désaccord sur ce point avec la tendance précédente.

Selon Mettai, le Takfir serait implanté en Europe (plus particulièrement en Hollande, en Suisse et en Italie) mais également en Amérique du Nord.

Les différentes structures européennes sont dirigées par l'émir Abou Ayoub El Barkaoui depuis la Grande-Bretagne.

El Barkaoui est membre de l'organisation islamiste pakistanaise, fondée en 1992 par le jordano-palestinien Mohamed Al Rifai (alias Abou Hamman), « Jamaat al Khilafat ». Cette

organisation est basée à Peshawar et dispose d'une maison appelée « Beit al Ansar », un des lieux d'accueil des volontaires jihadistes.

En France, le Takfir disposait à Marseille d'une cellule composée d'un noyau dur (6 individus) autour duquel gravitait un premier cercle (9 individus) et un second cercle (6 individus). Cette structure était autonome par rapport à la direction algérienne.

b) ... ou une mouvance protéiforme ?

Si le Takfir a pu prendre la forme d'organisations structurées en Egypte et en Algérie, il s'agit avant tout d'une conception religieuse, une « vision de l'Islam » fondée sur le repli sur soi et la dissimulation (les takfiris, au nom de l'islam, s'autorisent à violer les préceptes de l'islam, par exemple boire de l'alcool ou ne pas porter la barbe).

Comme le dit Jean-Luc Marret, « *Choukri considérait que si la société contemporaine était a-islamique, cela impliquait que personne n'était réellement musulman et que par conséquent lui-même pouvait prononcer le takfir et déclarer impie tout un chacun et le condamner à mort* »<sup>24</sup>. En d'autres termes, tous ceux qui ne sont pas avec eux, sont contre eux.

A ce titre, il faut plutôt considérer le Takfir comme une mouvance, une obédience. Des cellules se créent au gré des initiatives individuelles. Les relations entre ces cellules se font sur la base de connaissances personnelles et de rapprochements informels.

Il n'y a donc pas un Takfir mais des Takfirs, c'est à dire des groupes autonomes appliquant cette « philosophie ».

Ce mode de fonctionnement « quasi-biologique » peut expliquer la dimension « mythique » de ce « courant » au sein des musulmans de France. Ils ont tendance à voir des takfiris partout en France.

Ainsi, certains fidèles de la mosquée de Levallois n'hésitent pas à affirmer que la salle de prière de la rue Tolbiac est tenue par des takfiris. Cependant, rien ne vient confirmer ces allégations.

De la même façon, dans un article du Monde<sup>25</sup>, des jeunes musulmans parlaient de Sartrouville comme un fief Takfir. On peut fortement nuancer ces propos<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> « Le Moyen-Orient après le 11 septembre », colloque FRS, 18 mars 2002.

<sup>25</sup> « L'essor des salafistes en banlieue inquiète policiers et musulmans », Le Monde, 25 janvier 2002.

Néanmoins, il semble établi, après recoupement de différentes sources, que la mosquée de Bondy (Seine-Saint-Denis) accueille des éléments takfiris.

Les cellules Takfir ne sont donc pas présentes partout en France mais elles existent et sont difficilement repérables du fait de leur mode de « non-organisation » et de leur culture de la dissimulation.

## 2) L'action violente contre la France

La cellule Takfir à laquelle appartenait Nacer Eddine Mettai avait planifié une attaque terroriste contre la France.

- **Motivations :**

- Venger la mort de Khaled Kelkal.
- Mettre fin aux opérations contre les islamistes en France.
- Déstabiliser la France et l'Europe en créant un climat fort d'insécurité.

- **Cibles :**

- Un autobus faisant la navette entre la gare Saint Charles et l'aéroport de Marignane.
- Une navette pour étudiant entre Marseille et Aix en Provence.
- L'agence d'Air Algérie située à côté de la gare Saint Charles.
- L'agence des transports maritimes algériens implantée sur le port dans le quartier de la Joliette.

- **Méthodes :** utilisation d'explosifs. Le TNT et les détonateurs provenaient de Gorlich en Pologne, localité située à la frontière allemande à une centaine de kilomètres de Dresde. Un groupe installé en Suisse était responsable du stockage et de la distribution de ces explosifs. Une structure italienne basée à Bergame était chargée de la préparation technique des opérations et de la fabrication des bombes.

---

<sup>26</sup> SPA.

La structure Takfir marseillaise n'intervenait qu'au niveau de la pose des engins. A ce titre, elle devait constituer et mettre en place un réseau de poseurs de bombes utilisable en France mais également à l'étranger (notamment en Afrique et dans les pays arabes).

Ce projet ne verra jamais le jour. Il faut d'ailleurs se méfier des déclarations de Mettai. Tout ceci est à nuancer. D'une part, le passage à l'acte contre la France, comme la vengeance de la mort de Kelkal, sont des thèmes récurrents au sein des milieux activistes islamistes. Cependant, cela ne reste qu'au niveau des idées.

D'autre part, comme on l'a vu, la France est avant tout une base logistique. Il n'est donc pas très rationnel d'en faire une cible.

Quoiqu'il en soit, l'hypothèse d'actions sur le sol français n'est pas à exclure. A ce titre, le schéma développé par Mettai est intéressant.

La campagne de 1995, bien que dramatique, n'a pas été une réussite opérationnelle. La raison principale réside dans le manque de savoir-faire technique des acteurs. Le schéma précédent prend en compte cette donnée en opérant une distribution stricte des rôles. La fabrication des engins explosifs nécessite un minimum de connaissances techniques et d'expérience. Les apports extérieurs peuvent donc s'avérer déterminants.

On le voit, le rôle donné aux résidents français est essentiel mais ne nécessite que peu de connaissances. En fait, tout réside dans la détermination. Nous restons dans une certaine mesure dans le schéma Kelkal : des jeunes islamistes déterminés, prêts à l'action en territoire français. Cependant la fabrication des engins ne leur est pas confiée mais est réalisée à l'extérieur, ou avec une aide extérieure rendue possible par les circuits d'hébergement vus précédemment. Ceci est sans doute un gage d'efficacité.

Une telle approche peut inquiéter. En effet, du fait de la diffusion des messages les plus radicaux (cf. chapitre 2), trouver des jeunes capables de passer à l'acte ne semble pas impossible, même si cela reste marginal. Cependant, de plus en plus de jeunes, plus ou moins fragiles, se disent prêts à mener le combat<sup>27</sup>. Il faut ajouter à cela que le nombre importe peu : une cellule, même petite, peut se révéler très efficace et productive.

---

<sup>27</sup> SPA.

## CONCLUSION : UN PHENOMENE TOUT EN NUANCES

Comme on le disait en introduction, la France est confrontée depuis très longtemps au phénomène terroriste. L'élaboration d'une riposte adéquate et efficace s'est donc avérée nécessaire.

Le corpus législatif français permet une telle réponse. Ce droit spécialisé, qui n'est pas un droit d'exception, est fondé sur divers textes souvent rédigés à la suite d'évènements douloureux (1986, 1996, 2001). Il permet une répression maximale tout en privilégiant une approche pro-active, l'objectif étant de « frapper » avant la réalisation effective de l'acte terroriste. A ce titre, l'article 421-2-1 du Code Pénal est essentiel : *« constitue également un acte de terrorisme le fait de participer à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, d'un des actes de terrorisme mentionnés aux articles précédents »*. Il s'agit là de l'incrimination d'association de malfaiteurs au titre des infractions terroristes introduite dans notre droit pénal par la loi du 22 juillet 1996. Celle-ci se révélera très utile dans les actions contre les réseaux logistiques qui, comme nous l'avons vu, constituent une part importante du « paysage terroriste » français.

Finalement, depuis quelques années, les acteurs de l'anti-terrorisme français ont enregistré de nombreux succès en conciliant l'efficacité opérationnelle et le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de Droit.

Cependant, certains problèmes persistent. Ainsi, on peut lire à la page 96 du rapport de la mission d'information sur « les conséquences pour la France des attentats du 11 septembre 2001 »<sup>28</sup> : *« l'administration du ministère des Transports a également indiqué à la mission d'information que des instructions avaient été envoyées aux exploitants et gestionnaires des quelque 500 aéro-clubs en France et aux propriétaires et exploitants d'aéronefs privés. Sont ainsi exigés dorénavant la vérification de l'identité des clients par les organismes loueurs d'avions et sa transmission 48 heures avant décollage à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), le gardiennage des avions par leurs propriétaires et*

---

<sup>28</sup> Rapport d'information n°3460, enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 décembre 2001.

*l'inspection filtrage des avions d'affaire* ». Après vérification en août 2002 auprès de certains aéro-clubs, il semblerait que tout ne soit pas aussi simple et clair. Cette recommandation n'est qu'une recommandation et les vérifications d'identités ne sont pas systématiques (loin s'en faut !). Les remontés d'information auprès des services de l'Etat sont exceptionnelles, pour ne pas dire inexistantes. Pour illustrer cela, on peut citer les propos d'un gérant d'aéro-club en région parisienne : « *nous ne sommes pas des agents de police* ».

Cet exemple nous montre l'importance du suivi sur le terrain de l'application des décisions ministérielles.

Quoiqu'il en soit, et même si cela reste un combat de tous les instants, l'efficacité de la lutte anti-terroriste en France n'est plus à démontrer. Ceci a été bien intégré dans les milieux de l'islam radical. On a ainsi pu voir se développer un sentiment paranoïaque fort au sein des lieux de culte. C'est le mythe du « tous les musulmans de France sont surveillés ».

Avant 1995, les éléments de propagande (cassettes, tracts...) circulaient assez ouvertement<sup>29</sup>. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le « culte sécuritaire » s'est fortement développé dans ce milieu. Notre enquête nous a montré qu'il faut beaucoup de temps, plus de trois mois, pour commencer à gagner la confiance des fidèles et ainsi entendre des discours plus sincères, moins « calculés » (par exemple sur la question palestinienne ou plus généralement sur le peuple juif).

Pourtant, une telle « immersion » semble nécessaire. En effet, le phénomène de l'islamisation radicale des banlieues est un phénomène tout en nuances. La menace réelle se situe à l'échelle individuelle. Dans un même groupe, la plupart des fidèles sont assez imperméables aux messages les plus radicaux. Une petite partie est séduite par les idées mais ne franchit jamais le pas pour basculer dans l'activisme, au pire on reste dans la « fanfaronnade ». Enfin, un ou deux individus plus fragiles que les autres peuvent passer à l'action. En effet, on a pu observer que deux « thèmes » récurrents peuvent favoriser cette démarche. D'une part, l'idée de « victimisation » du peuple musulman. On assiste à ce propos à une mondialisation du concept. Avant, les regards étaient tournés presque uniquement vers l'Algérie. Aujourd'hui, le jeune va s'imaginer représenter le palestinien de Gaza ou le tchéchène de Grozny. D'autre part, en banlieue, la notion de jihad est souvent liée à celle de « respect ». Le combattant de

---

<sup>29</sup> Voir à ce propos « La tentation du jihad », David Pujadas et Ahmed Salam, JC Lattès, 1995.

l'islam dispose d'une aura qui lui assure l'admiration des autres. Ceci aboutit à un phénomène d'émulation au sein des groupes qui peut se révéler désastreux.

Cependant, il ne s'agit que de dérives individuelles. Il ne faut pas « fantasmer » : nos banlieues ne regorgent pas de jihadistes.

Néanmoins, ces propos ne sont pas forcément rassurants : comme on l'a déjà dit, la question du nombre n'est pas très importante. De plus, il est difficile de percevoir, suivre ou anticiper ces dérives individuelles.

Cette menace est donc réelle. Les éléments recueillis pour la réalisation de cette étude permettent de penser que nos banlieues ne peuvent fournir « que » des petites mains, au pire des poseurs de bombes comme Kelkal. Un acteur de la lutte anti-terroriste résume la situation : « *les banlieues ne fournissent que des soldats, pas encore des officiers* ».

Cependant, la situation pourrait changer. Ainsi, un individu comme Djamel Beghal peut être qualifié de « sous-officier » si l'on poursuit avec cette comparaison militaire. Il ne faut pas non plus se limiter aux « banlieues ». Si la présence de l'islam y est plus visible et donc plus inquiétante pour certains, il ne faut pas oublier que le danger vient de ce que l'on ne voit pas. Il serait très intéressant de suivre par exemple les milieux étudiants. Cet axe d'étude n'a pas été possible ici, faute de temps.

Il faut essayer de ne jamais oublier que la véritable menace ne vient pas forcément du « banlieusard » barbu en djellaba qui « se la raconte » mais plutôt de l'individu endoctriné et déterminé, quelque soit sa présentation et son milieu social.

## INDEX

Abu Hamza : 27  
Aït-Idir Stéphane : 7, 8, 9  
Al-Banna Hassan : 19  
Al-Harari Abdallah : 20  
Association Educative des Musulmans de France (AEMF) : 16  
Association des Etudiants Islamique de France (AEIF) : 19  
Association Suresnoise d'Arts Martiaux (ASAM) : 23, 24  
Azzam Abdullah : 28, 29  
Ben Halima Raouf : 24, 25  
Bensaïd Boualem : 7, 14  
Chalabi Mohamed : 15, 16  
Chénine Rabieh : 44  
Choukri Mustafa : 48, 50  
Front Islamique du Salut (FIS) : 11, 39  
Gang de Roubaix : 41, 44, 46  
Ghannouchi Rached : 19  
Groupe Islamique Armé (GIA) : 4  
Hammadi Redouane : 7, 8, 9, 10  
Hammami Mohammed : 21  
Ibn Abdal Wahab Mohammed : 22  
Ilyas Muhamad : 20  
Institut Supérieur des Etudes Civilisationnelles (ISEC) : 25  
Kelkal Khaled : 10, 12, 13, 14, 17, 33, 37, 51, 52, 55  
Le Figuier : 24  
Mamache Nacer Eddine : 14, 40, 45, 48  
Mestiri Mohammed : 25  
Mettai Nacer Eddine : 14, 45, 47, 48, 49, 51, 52  
Mouvement de la Jeunesse Islamique Marocaine (MJIM) : 9, 19  
Qotb Sayed : 19



Takfir wal Hijra : 45, 48, 49

Tlili Younès : 21

Touchent Ali : 13

Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) : 19, 20

Ziad Abdellilah : 9, 10

Zitouni Djamel : 12, 13

Zineddine Mohamed : 9, 10

## GLOSSAIRE

**Chahâda** : la profession de foi. Elle prend la forme d'un témoignage intégrant de manière définitive à la communauté des croyants celui qui la prononce. Son contenu se réduit à une formule condensée, tirée d'un verset coranique (VII, 157) : « Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu, et Mahomet est son prophète. »

**Dawa** : prédication.

**Fitra** : impôt révolutionnaire concernant les entreprises et les commerçants musulmans. La dimension de contrainte (voire de violence) la distingue de la *zakat*.

**Hajj** : le pèlerinage. Le musulman doit s'en acquitter une fois dans sa vie, mais seulement s'il est « en état de le faire » (III, 91).

**Hallal** : licite. Désigne ce qui est autorisé en Islam.

**Khotba** : le sermon. Il a lieu lors de la prière du vendredi midi à la mosquée. Il était prononcé à l'origine par le calife.

**Rahla** : la sortie. Pratique missionnaire utilisée par certains groupes, notamment par le mouvement tabligh. Elle peut prendre la forme d'un porte à porte mais également celle de « voyage d'étude » dans divers pays (Angleterre, Pakistan...).

**Salaf** : ancêtre, prédécesseur.

**Salat** : la prière rituelle. Elle est constituée d'un ensemble de gestes et de paroles rigoureusement fixé. Elle se fait cinq fois par jour (dans le Coran, trois fois seulement : l'obligation des cinq prières est fondée sur la *sunna*, la tradition).

**Saum** : le jeûne. Il est obligatoire pendant tout le mois de ramadan.

**Takfir** : excommunication, anathème.

**Zakat** : la purification, elle désigne l'aumône légale. Elle est destinée à purifier les biens de ce monde, dont il n'est permis de jouir qu'à condition d'en restituer une partie à Dieu. A ne pas confondre avec l'aumône volontaire (*sadaqa*). L'aumône légale est en son principe une dîme prélevée sur les riches pour être répartie entre les pauvres.

## ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

- **AL-BANNA Hassan** : 1906-1948. Instituteur égyptien, fondateur en 1928 de l'association des Frères Musulmans, « association religieuse ayant pour but la commanderie du bien et le pourchas du mal » (propos d'Al-Banna traduits par R. Blachère). Hassan Al-Banna meurt assassiné en 1948. Cette association, luttant contre la présence des anglais en Egypte mais palliant également les carences de l'Etat au niveau social, pactise avec les putschistes du « cercle des officiers libres » dont fait partie le colonel Nasser. Après son accession au pouvoir en 1952, ce dernier lance une terrible répression à l'encontre des Frères.
- **ABU AL-HAMZA AL-MISRI (« L'Imam aux mains amputées »)** : Mustafa Kamil (son véritable nom) est égyptien. Il est né le 15 avril 1958. C'est un vétéran de la guerre d'Afghanistan contre les soviétiques (c'est au cours de ce conflit qu'il perd ses deux mains). Il se présente, depuis sa mosquée de Finsbury Park (Londres, Grande-Bretagne), comme le porte-parole des islamistes à travers le monde. Il est à la tête d'une entité, « Supporters of Sharia » (« Ansar al-Sharia'ah »), soupçonnée de liens avec l'Armée islamique d'Aden Abyane (Yémen) et le Groupe Islamique Armé (Algérie).
- **AZZAM Abdullah** : 1941-1989. Né en Palestine en 1941, cet universitaire étudie la théologie à Damas et le droit islamique au Caire. Il enseigne ensuite à l'université du roi Abdel Aziz en Arabie saoudite, où il rencontre Oussama Ben Laden comme étudiant. Dans les années 1970, il est membre du Fatah puis il rallie les Frères musulmans jordaniens et dès 1980, il commence le recrutement et la formation de volontaires djihadistes contre les soviétiques. Dans la lutte pour la libération de l'Afghanistan, il ouvre le "Bureau des services aux moudjahidins" (Maktab al-Khedemat, ou MaK) à Peshawar. Il côtoie également Ahmad Shah Massoud. Dans ses deux livres, *Rejoindre la caravane* et *Défense des terres musulmanes*, il prône la création d'un réseau d'activistes fondamentalistes global, relié à l'ensemble des organisations islamistes du monde musulman et soutenu par des militants déterminés et formés militairement. Pour lui, tout musulman a comme devoir absolu de servir le djihad. Azzam est tué le 24 novembre 1989 à Peshawar (Pakistan) dans un attentat à la voiture piégée. Ben Laden devient son successeur à la tête du MaK.
- **CHOUKRI Ahmed Mustapha** : Ingénieur agronome égyptien, il fonde en 1972 un groupe que les autorités nommeront « Takfir wal Hijra » (« Anathème et Exil »). Cette entité se fait connaître en 1977 avec l'enlèvement suivie de l'exécution du cheikh Muhammad ad-Dhahabi. Choukri, ancien ministre égyptien des Biens religieux. Les takfiris se considèrent comme les seuls véritables croyants. Ils jettent l'anathème sur la société égyptienne qu'ils ne considèrent pas comme musulmane.
- **GHANNOUCHI Rached** : Tunisien né en 1941. Après des études secondaires et universitaires à Tunis, il part pour Damas, où il obtient une licence de philosophie et de sciences-sociales. Là, il fréquente les Frères Musulmans syriens Il rentre à Tunis en

1969 pour devenir enseignant. Il fonde en 1979, avec Abdel Fattah Mourrou le « Mouvement de la Tendance Islamique » (MTI). Après l'interdiction de ce mouvement, il fonde « Al Nahda » (« la renaissance ») en 1989. Suite à une forte répression du gouvernement tunisien, Ghannouchi est condamné à mort. Il s'exile à Londres. A noter qu'il est interdit de séjour en France et en Allemagne.

- **IBN ABDUL WAHAB Mohamed** : 1703-1792. Fondateur d'un courant puritain, le wahhabisme, condamnant toutes les innovations blâmables. Pour Wahab, toute pratique ou tout objet qui n'est pas mentionné par le Prophète est illicite. Son œuvre principale est le *Livre de l'Unité*. Adoptée en 1744 par la famille des Seoud, cette doctrine se confond historiquement avec la dynastie saoudite.
- **QUOTB Sayed** : 1906-1966. Personnage clé dans la radicalisation des Frères Musulmans. Cet enseignant développe d'abord une idéologie « socialisante » coïncidant avec la rupture avec la Grande-Bretagne et l'avènement de Nasser. Par la suite, et alors qu'il est emprisonné par le nouveau pouvoir en place en Egypte, il produit une lecture de plus en plus radicale des textes, comme son commentaire du Coran d'où il tire une vision manichéenne du monde : les systèmes politiques ne relevant pas de la souveraineté absolue de Dieu renvoient à l'état de barbarie. Encore aujourd'hui, ses textes, notamment *Jalons sur la route* [de l'Islam], sont des références pour la plupart des islamistes radicaux. Quotb sera pendu en 1966.
- **ZITOUNI Djamel** : Algérien originaire de Birkhadem, il est d'abord émir de la katiba GIA de Saoula-Birkhadem. puis émir de la wilaya d'Alger. Il devient émir de la « katiba al-mawt » (phalange de la mort, chargée des assassinat d'étrangers dans l'algérois en 1994) pour terminer émir du GIA de novembre 1994 à juillet 1996. Considéré comme le responsable de la campagne d'attentat de 1995 en France, il tombe le 16 juillet 1996, non loin de Médéa. Il sera remplacé par Antar Zouabri.

## BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages :**

Bauer Alain et Raufer Xavier, « La guerre ne fait que commencer », JC Lattès, 2002.

Etienne Bruno, « L'islamisme radical », Hachette, 1987.

Kasimirski (traduit de l'arabe par), « Le Coran », GF Flammarion, 1970.

Marcy Pierre, « Les enfants perdus de l'Islam », L'Harmattan, 1999.

Marret Jean-Luc, « Techniques du terrorisme », PUF, 2000.

Pujadas David et Salam Ahmed, « La tentation du jihad », JC Lattès, 1995.

Sfeir Antoine, « Les réseaux d'Allah », Plon, 2001.

Sourdel Dominique, « L'Islam », PUF, 1999.

Raufer Xavier (dir.), « Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces », PUF, 1998.

- **Articles :**

7 octobre 1995, « Moi, Khaled Kelkal », interview du 3 octobre 1992 réalisée par Dietmar Loch, Le Monde.

18 septembre 2001, « [www.stcom.net](http://www.stcom.net) », Le Monde.

24 janvier 2002, « Une note des renseignements généraux décrit la percée de la mouvance fondamentaliste en Seine-Saint-Denis », Le Monde.

25 janvier 2002, « L'essor des salafistes en banlieue inquiète policiers et musulmans », Le Monde.

11 mai 2002, « Chez les jeunes, l'islam est plus un moyen de s'affirmer qu'une conviction religieuse d'après une étude de l'Ihesi », Le Monde.

- **Sites internet :** (à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2002)

Le Monde : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

Fondation pour la Recherche Stratégique : [www.frstrategie.org](http://www.frstrategie.org)

Institute for Counter-Terrorism : [www.ict.org.il](http://www.ict.org.il)

[quibla.lvo.info](http://quibla.lvo.info)

[www.almuhajiroun.com](http://www.almuhajiroun.com)

[www.al-baida.com](http://www.al-baida.com)

[www.chez.com/abumohamed/Salafidourous.htm](http://www.chez.com/abumohamed/Salafidourous.htm)

[www.assabyle.com](http://www.assabyle.com)

[www.stcom.net](http://www.stcom.net)

[www.sahih.net](http://www.sahih.net)

- **Divers :**

Note d'information du laboratoire Minos, « Nouvelles menaces, les entités criminelles hybrides : le cas du GIA », décembre 1996.

Rapport d'information n°3460 sur « les conséquences pour la France des attentats du 11 septembre 2001 », enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 12 décembre 2001.

Actes du colloque de la Fondation pour la Recherche Stratégique, « Le Moyen-Orient après le 11 septembre », 18 mars 2002.

## ANNEXES

**Annexe n°1 :** « Comment m'entraîner pour le Jihad »

(texte issu du site [qoqazfr.lvo.info](http://qoqazfr.lvo.info))

**Annexe n°2 :** Exemples de messages diffusés par le site [www.stcom.net](http://www.stcom.net)

**Annexe n°3 :** Exemple de liste permettant de contacter les « savants »  
religieux

(liste diffusée par le site [www.chez.com/abumohamed/Salafidourous.htm](http://www.chez.com/abumohamed/Salafidourous.htm))